



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

sommaire

Edito

Confiné, à distance, mais un collectif en mouvement

- Espaces de travail
- Vie statutaire
- Actions structurantes
- Outils du réseau

Une adaptation nécessaire mais 4 orientations qui ont été poursuivies

- Pour une société de coopération
- Pour un droit à l'éducation populaire tout au long de la vie
- Pour une société plus démocratique
- Pour une société qui sait fertiliser les accords et les désaccords

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire en période de crise sanitaire, économique et sociale

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Annexe

Face aux épreuves si particulières de l'année 2020, un collectif plus que jamais mobilisé !

« Imaginez-vous un monde sans colos, sans foyers de jeunes travailleurs, sans centres sociaux, sans MJC, sans festivals culturels, sans scoutisme, sans chantiers de jeunes bénévoles, sans animateurs.trices, sans centres de loisirs, sans échanges internationaux, sans mobilisations étudiantes, sans fabriques du monde rural, sans auberges de jeunesse, sans atelier débat, sans éducation à l'environnement, sans atelier d'analyse critique des médias, sans activités artistiques, sans pratiques sportives pour toutes et tous, sans conseils d'enfants et de jeunes, sans activités de découvertes scientifiques, sans espaces ni processus de participation des jeunes, ... Personne ne le peut !

C'est pourquoi, le Cnajep rappelle l'urgence d'éducation populaire pour sortir de la crise qui va être longue, l'urgence de soutenir les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui démontrent au quotidien leur utilité sociale et l'urgence de les associer à la co-construction des réponses dont nous avons besoin pour une société plus juste, plus solidaire, plus durable. »

Cet extrait du **communiqué du Cnajep** L'éducation populaire, une actrice au cœur des enjeux actuels de mai illustre bien l'année 2020. C'est dans cette urgence d'éducation populaire qu'une nouvelle fois le Cnajep s'est mobilisé pour soutenir, représenter, animer, renforcer son réseau.

En janvier 2020, l'année démarrait avec le **festival Provox** à Amiens qui réunissait près de 200 jeunes pour leur permettre d'exprimer leurs besoins, attentes et propositions sur les enjeux d'emploi, de ruralité et de travail de jeunesse.

Dès février, et l'arrivée de la pandémie COVID-19 en France qui a abouti au confinement du 16 mars, le plaidoyer du Cnajep s'est intensifié dans un registre d'alerte et d'interpellation sur **la dégradation des conditions de vie des jeunes** et celle des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui prenaient de plein fouet la crise. Seul ou avec d'autres comme la Plateforme pour un Big Bang des politiques de jeunesse, le Cnajep a pris attache des ministères, a participé à des cellules de veille, a communiqué vers les pouvoirs publics pour relayer les situations critiques et faire valoir les besoins.

Malgré ce contexte, le Cnajep a poursuivi son travail de plaidoyer au long cours 100% Educ'Pop en élaborant et diffusant des analyses et propositions en direction des candidat.es aux **élections municipales** et des nouveaux élu.es ; en auditionnant des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour faire **un état des lieux prospectif de l'éducation populaire** aujourd'hui et valoriser toute sa diversité.

Enfin, dès octobre le Cnajep s'est mobilisé pour défendre avec ses membres et en lien au Mouvement associatif et ses composantes, **les libertés fondamentales, la démocratie et les pratiques d'éducation populaire** dans un contexte de remise en cause de celles-ci notamment par la « loi confortant les principes de la République ».

Interlocutions, interpellations, contributions, une nouvelle fois la mobilisation du Cnajep aura été intense en 2020. C'est ce qui fait sa reconnaissance à être dans de nombreux espaces de dialogue, d'analyse et de co-construction des politiques publiques.

Les associations, les acteurs et actrices du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire sortent encore plus fragilisés de cette année 2020. Cependant, avec le Cnajep, dans les CRAJEP, ils continuent de faire preuve de résistance, d'inventivité pour dépasser cette période difficile et porter avec détermination **toute la richesse et la diversité de l'éducation populaire**.

La force du collectif, la force d'un collectif a montré une nouvelle fois en 2020 toute son utilité.

Arnaud TIERCELIN, Lucille BERTAUD, Yann RENAULT
Coprésident.es du Cnajep

Confiné, à distance, mais un collectif en mouvement

Organisation du Cnajep en 2020

INSTANCES

- Assemblée permanente des membres/Assemblée générale
- Comité exécutif et d'animation
- Bureau

GROUPES DE TRAVAIL

- Commissions permanentes
- Groupes d'appui

EQUIPE

- Déléguée générale
- Déléguée générale adjointe
- Directrice administrative, financière et vie du réseau
- Chargée de projet Dialogue structuré
- Chargée de communication en alternance, depuis décembre 2020

Commissions et groupes de travail

440 journées bénévoles

Formations FDVA

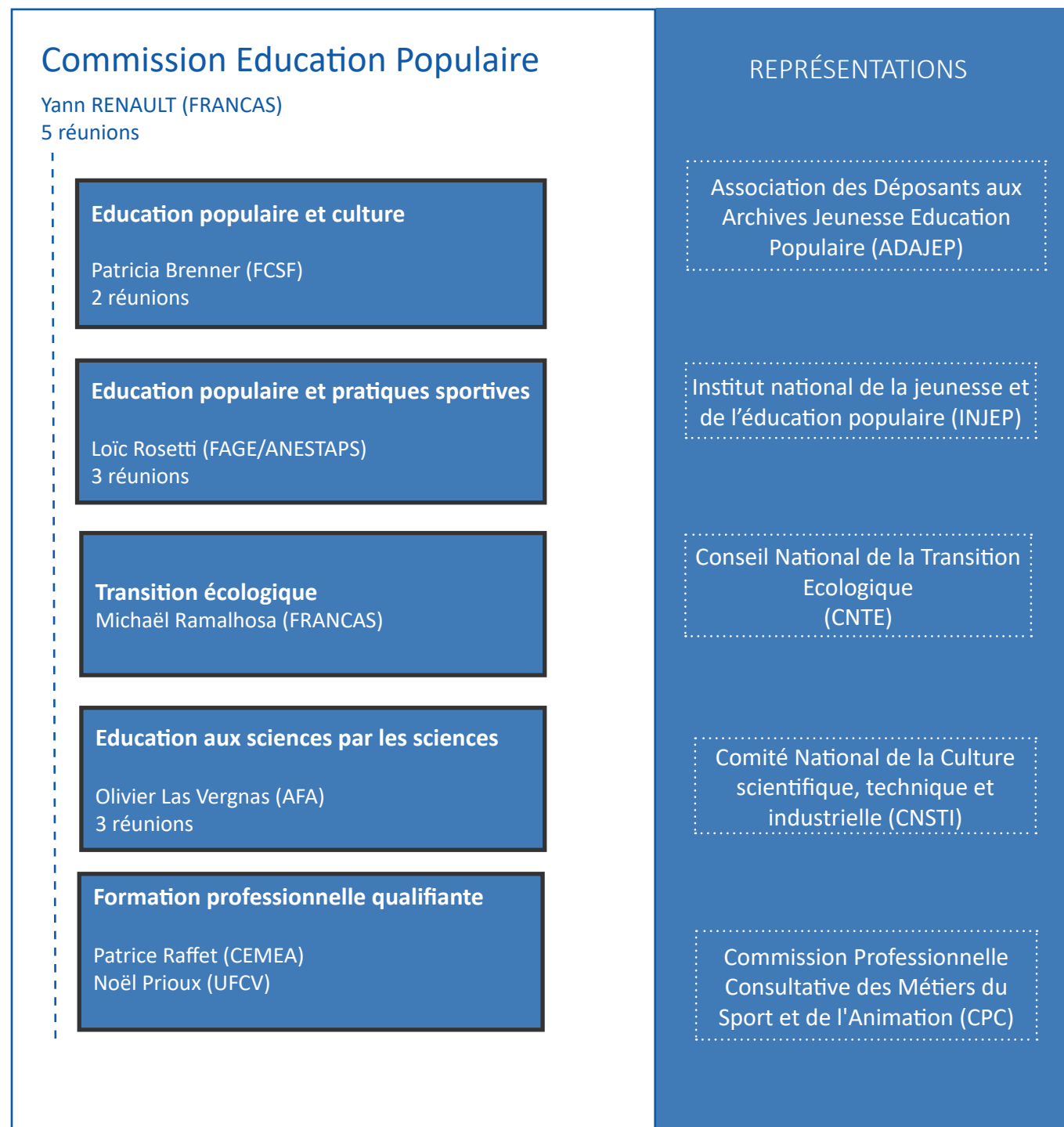
159 journées bénévoles



Vie statutaire

317 journées bénévoles

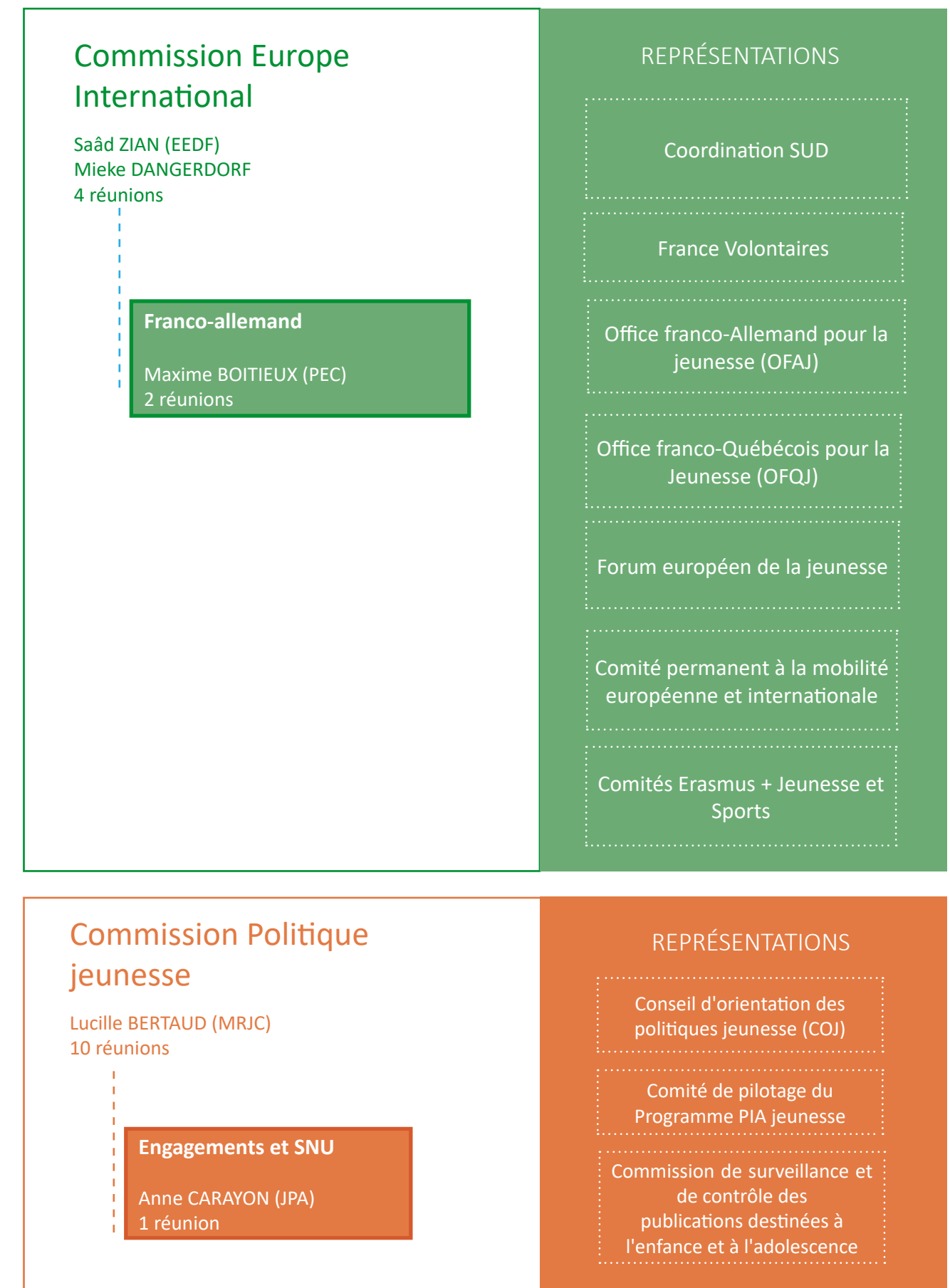
ESPACES DE TRAVAIL



Commission Animation territoriale

Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)
8 réunions

ESPACES DE TRAVAIL



Commission Politique jeunesse

Lucille BERTAUD (MRJC)
10 réunions

Engagements et SNU

Anne CARAYON (JPA)
1 réunion

REPRÉSENTATIONS

Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)

Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

Ce collectif en mouvement s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée qui demande une mobilisation importante de ses membres.

Malgré le contexte sanitaire, le Bureau du Cnajep a décidé de maintenir les instances en visioconférence et de multiplier les réunions de Bureau (1 fois par semaine).

Il a également été décidé par les vice-président.es de maintenir, tant que possible et selon la mobilisation possible des membres, les commissions permanentes. Ainsi, dès avril 2020, la commission animation territoriale s'est réunie le 15 avril, l'éducation populaire le 16 avril, politique jeunesse le 22 avril. Des échanges plus que réguliers entre l'équipe du Cnajep et les Crajep ont permis d'avoir des remontées concrètes des territoires.

Par ailleurs, suite au départ du président du Cnajep en octobre 2020, le Bureau a proposé que 2020-2021 constitue une année de transition jusqu'en juin 2021 avec une co-présidence animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Lucille Bertaud, vice-présidente Politique jeunesse et Yann Renault, vice-président Education populaire.

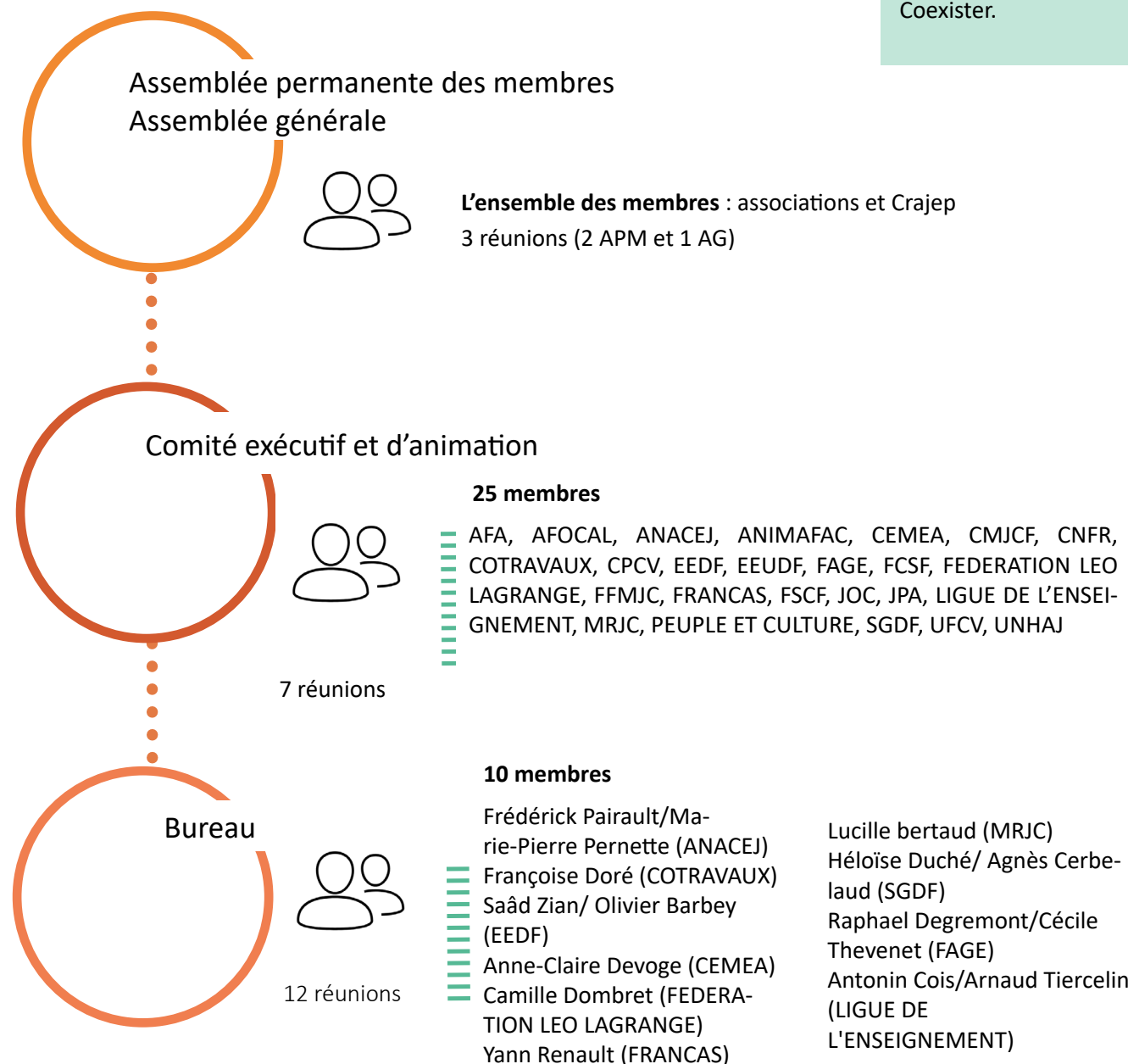
Le Cnajep est composé de

75 organisations membres et de

17 Crajep

(liste disponible en annexe)

L'Assemblée Générale du 11 juin 2020 a accueilli deux nouvelles organisations : Le Mouvement Français pour le Planning Familial et l'association Coexister.



Provox

Provox - Le dialogue structuré européen en France



L'année 2020 s'est ouverte en beauté sur l'évènement central des campagnes Provox : le Festival Provox !

Ce festival a été l'occasion de mettre en place de nouvelles expérimentations : il s'est décentralisé pour se tenir à Amiens aux côtés du Crajep Hauts de France et de la ville d'Amiens à l'occasion de son élection « Capitale européenne de la jeunesse ».

Cette édition - dans un univers futuriste où les voxavores de la planète Elysea ont pris le pouvoir et s'opposent aux Provoxateur.trice.s - a réuni 200 personnes dont 30 animateur.trice.s, 15 décideur.e.s et 170 jeunes. Elle a véritablement permis de mobiliser un large réseau d'associations du Cnajep et hors-Cnajep avec 30 délégations associatives - dont 4 Crajep - 14 associations membres du Cnajep - 9 structures partenaires hors réseaux.

Cette diversité de structures a permis de toucher **une diversité de jeunes** :

45 jeunes hors des réseaux du cnajep

Des jeunes venant de partout en France –

11 régions sont représentées y compris des représentant.e.s des Outre-Mer avec une délégation de **10** jeunes venants de l'île de la Réunion grâce à un partenariat structurel mis en place dès le début de la campagne.

43 jeunes venant de zones rurales

Nous avons également pu mobiliser 15 décideur.e.s avec des profils différents, intervenant à différentes échelles et ayant des apports éclairants sur les thématiques :

- 4 décideur.e.s nationaux dont le secrétaire général du Conseil Orientation des politiques Jeunesses
- 4 décideur.e.s européens dont 2 députés européens et une représentante de la commission européenne
- 7 décideur.e.s locaux

Il a surtout permis pendant 2 jours aux jeunes de débattre dans la salle du conseil de la Mairie d'Amiens, d'échanger sur les questions d'emploi, de ruralité et de travail de jeunesse, d'assister aux ateliers de 10 partenaires sur des thématiques en lien avec l'Europe ou en lien avec les 3 youth Goals, de visiter des associations locales d'Amiens : La machinerie et l'épicerie solidaires et le tiers lieu d'Amiens 2020, et d'élaborer 14 propositions politiques sur la base de l'enquête ayant mobilisée 1300 jeunes !

Des outils pour faire vivre les recommandations des jeunes et la résolution européenne

Suite au festival Provox, un travail collectif a été entamé avec le Groupe National de travail pour construire le manuel Provox de mise en œuvre. Entièrement construit autour de la résolution européenne et des propositions politiques de jeunes de Provox, il a été pensé pour permettre son utilisation le plus simplement possible à travers des parcours d'appropriation et de construction pas à pas de plaidoyer – chacun à son échelle. Une vidéo pour expliciter ces parcours a été construite et diffusée largement dans le réseau et 540 manuels ont été envoyés par voie postale aux associations du GNT.



Les formations auprès des décideur.es, responsables associatifs, et animateur.trice.s jeunesse sur la mise en place de processus de dialogue structuré pour la co-construction des politiques publiques se sont poursuivies avec des interventions régulières y compris en numérique. Entre 2019 et 2020, ce sont 45 décideurs et 123 responsables associatifs et animateur.trice.s jeunesse qui ont été formés, sensibilisés et outillés à l'importance de la participation politique des jeunes et à l'existence de mécanismes de participation comme le dialogue structuré.

Clôturer le cycle et rediscuter des résultats en région malgré le Covid-19

Deux participations actives à des temps régionaux, à des événements d'associations membres du groupe de travail :

- Le Festival numérique " Provox Hauts de France " (80 jeunes des Hauts de France)
- Une réunion d'information en Nouvelle Aquitaine (20 acteur.trice.s du réseaux Crajep NA)
- Des formations avec les Maisons Familiales Rurales et la Confédération Nationale des Foyers Ruraux

Mais nous avons également saisi une fenêtre dans la pandémie pour organiser une soirée de clôture à la Petite Halle de la Villette pour remercier tous les acteur.trice.s du cycle le 16 octobre 2020.

Le Covid 19 nous a obligé à réaliser un certain nombre des activités prévues en ligne. Trois rencontres ont été organisées en ligne à l'automne 2020 pour clôturer la 7eme campagne et initier les réflexions sur la 8eme campagne : Une rencontre Provox en Occitanie a eu lieu le 5 décembre 2020 avec 30 jeunes, 3 ateliers thématiques, 4 animateur.trice.s des Cémeas et de l'AFEV et 5 décideur.e.s européens et régionaux.

Une formation Provox à la Réunion les 14 et 15 novembre 2020 en semi-présentiel avec 30 jeunes de la commission Kozemen mais aussi venant d'associations hors-Crajep, 1 décideur européen et 4 animateur.trice.s se sont retrouvés autour de la campagne Provox.

Tous font partie d'associations présentes sur l'île ou d'un collectif de jeunes : un cercle de liberté où ils peuvent s'exprimer, débattre, s'interroger sur le monde de demain. Le weekend Plaidoyer a été organisé avec le CRAJEP Réunion et la commission jeune « Kozemen ». C'était un temps pour apprendre avec bienveillance à se faire entendre et à connaître les codes permettant de prendre sa place dans le débat politique.

FOCUS

Un groupe de travail actif et des représentant.e.s jeunes plus nombreux à l'occasion de la 8eme campagne « Participation, Emancipation, Transformation »

Le 8e cycle du dialogue jeunesse de l'UE se déroulera du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021 sous le trio des présidences Allemagne - Portugal - Slovénie et aura pour thématique l'objectif jeunesse N°9 des « espaces de participation pour tou.te.s ». – il a été renommé « Participation, émancipation, transformation » par le GNT !

Pendant 18 mois, il sera l'occasion de mener une enquête au niveau européen, d'avoir des temps de réflexions et d'échanges en région, de se réunir (si le Covid nous le permet) pour co-construire des propositions politiques avec des décideur.e.s, d'obtenir des recommandations concrètes sur la manière de mettre en œuvre cet objectif jeunesse aux niveaux européen, national, régional et local. Puis de tester et mettre en œuvre une partie des solutions élaborées dans le cadre d'un dialogue entre les jeunes et les décideurs politiques.

En septembre 2020, le GNT a été renouvelé suite à un appel à mobilisation, ce sont donc 26 structures associatives, institutionnelles et 4 crajeps qui composent le nouveau groupe de travail. Chaque cycle, nous lançons également un appel à jeunes délégué.e.s Cette année nous avons reçus 42 candidatures et le groupe national de travail ainsi que le CEA du Crajep ont retenu les candidatures de deux jeunes nouveaux délégué.e.s : Enzo Gallet et Clémentine Girard. Un système de jeunes délégués territoriaux a également été identifié comme levier pertinent par le groupe de travail pour coordonner la participation des délégations régionales et se faire l'ambassadeur de la démarche en région – ils seront progressivement mis en place en fonction des territoires, des possibilités partenariales et de l'élaboration d'un système de suivi par le Crajep en 2021.

La création de 6 sous-groupes thématiques autour des objectifs spécifiques de l'objectif jeunesse #9 (Participation et inclusion / participation et processus de co-décision / participation et représentation / participation et espaces virtuelles / participation et organisation de jeunes et jeunes / Participation et informations) a permis de mobiliser les organisations et de travailler très collectivement. Chaque groupe a la charge de suivre sa sous-thématique sur les 18 mois du cycle. Cette organisation favorise la rencontre et la responsabilisation entre membres du groupe de travail avec des sous-groupes de 4 ou 5 organisations différentes.

Paradoxalement, la tenue de Groupe de Travail en visio-conférence favorise la participation d'un plus grand nombre de structures et une plus forte implication mais ralentit le travail collectif et les contributions constructives à la campagne.

Des chiffres clefs

30
organisations

4
réunions du GNT

1500
manuels imprimés

4
jeunes délégué.es formé.es

200
jeunes réunis pour des événements nationaux impliquant

30 bénévoles

34
décideurs.e.s impliqués

140 jeunes réunis pour des événements régionaux dans

3 régions

248 posts sur les réseaux sociaux.



Site internet

Rénové en 2018, le site internet du Cnajep est le support qui permet de mieux connaître le cnajep et d'y retrouver les ressources ou l'annuaire des membres. Avec plus de 70 000 pages visitées pendant l'année, il est aujourd'hui plus maniable mais aussi plus riche en ressources, avec notamment trois nouvelles rubriques particulièrement utilisées.



Espace ressources

Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec un outil de recherche par types de document ou par thématique.



Intranet

Espace dédié aux membres du Cnajep, il est aujourd'hui plus facile d'utilisation. Il est possible d'y retrouver les documents internes des instances et groupes de travail, ainsi que d'y déposer directement des offres de missions ou d'emploi.



Offres de missions & emplois

De part son rôle de coordination, le Cnajep est amené à relayer les besoins de ses organisations membres en termes de bénévoles ou de salariée.s. Plus globalement, le site du Cnajep permet de faire connaître les missions et demandes des associations propres au champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette rubrique est l'une des plus consultées sur le site du Cnajep.



Lettre interne

A vocation interne uniquement, la lettre interne permet de combiner l'ensemble des mails que le Cnajep souhaite adresser au réseau. Ce mailing hebdomadaire permet de donner à voir l'activité du Cnajep, que ce soit sur les rendez-vous politiques, la vie du Cnajep (commissions, groupes de travail, instances) ou pour transmettre des appels à mobilisation. On y retrouve également toutes les semaines une revue de presse.



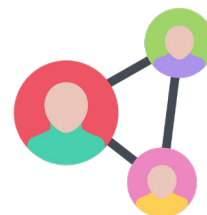
Revue de presse

Il s'agit là pour le Cnajep d'assurer une mission de veille sur un ensemble de thématiques larges, concernant le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle a vocation à nourrir les réflexions de chacun.e et apporter de l'information pour les espaces de travail.



Blog des Crajep

Il s'agit d'un espace en ligne dédié aux Crajep exclusivement, servant à renforcer la connaissance et la coopération.



Crise du COVID-19 : communication

Face à l'épidémie de Covid-19 et dans un contexte de confinement de la population, le Cnajep a développé une communication spécifique autour de plusieurs axes :

- Valoriser ce que font les associations d'éducation populaire même en confinement avec une campagne sur les réseaux sociaux, avec le #EDUCPOPMOBILISEE
- Maintenir le lien entre les associations avec deux lettres internes par semaine où les associations du réseau ont pu retrouver les dernières informations officielles, les bonnes pratiques des uns et des autres et les avancées du Cnajep en matière d'interlocution politique
- Un groupe Facebook a également été créé pour permettre aux acteurs de terrains de faire part de leurs vécus et leurs initiatives

De cette manière, le Cnajep a su garder son réseau informé et soudé, et montrer plus que jamais l'importance de sa mission de valorisation des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



Face à l'épidémie du coronavirus COVID-19 et au confinement qu'elle génère, le Cnajep a souhaité développer sa communication prioritairement autour d'un des quatre axes de sa campagne 100% EDUC POP : « l'éducation populaire, atelier de lien social ».

Car, même confinés, les organisations de jeunesse et d'éducation populaire et les militant.es de l'éducation populaire se sont mobilisé.es au plus près des citoyen.nes et inventent mille façons de fabriquer et d'entretenir du lien social en période de crise et de confinement. Afin de remplir l'une de ses missions : Valoriser et promouvoir l'actualité, la modernité et l'utilité de l'éducation populaire, le Cnajep a proposé de valoriser :

> Les actions/initiatives des membres du Cnajep :



Par le partage, dans les lettres internes du Cnajep, des actions portées par les membres.



Par la valorisation, chaque semaine d'une action des membres sur les réseaux sociaux, à partir d'un même format.



Par des articles à contenus spécifiques destinés aux journalistes type "article tout prêt" avec des illustrations concrètes et des personnes contacts identifiées pour faire des interviews ou répondre aux journalistes (à partir d'un angle AJEP).

Exemple : les vacances d'avril auraient dû être "le temps des AJEP", quelle continuité des loisirs éducatifs est proposé par les AJEP pendant les vacances d'avril ?

> Les métiers, les personnes mobilisé.es :



Par la mise en place d'un groupe Facebook qui relaie cet appel. Ce groupe avait pour objectif clair : le Cnajep souhaite créer un espace pour maintenir le lien et valoriser les initiatives des acteurs.trices de l'éducation populaire. A partir de témoignages, il souhaitait valoriser les métiers, les savoir-faire, les initiatives auprès des pouvoirs publics et des médias.



Par un appel à témoignage : Et vous, comment faites-vous vivre l'éducation populaire en période de confinement ? 100% EDUC POP, paroles de militant.es confiné.es.

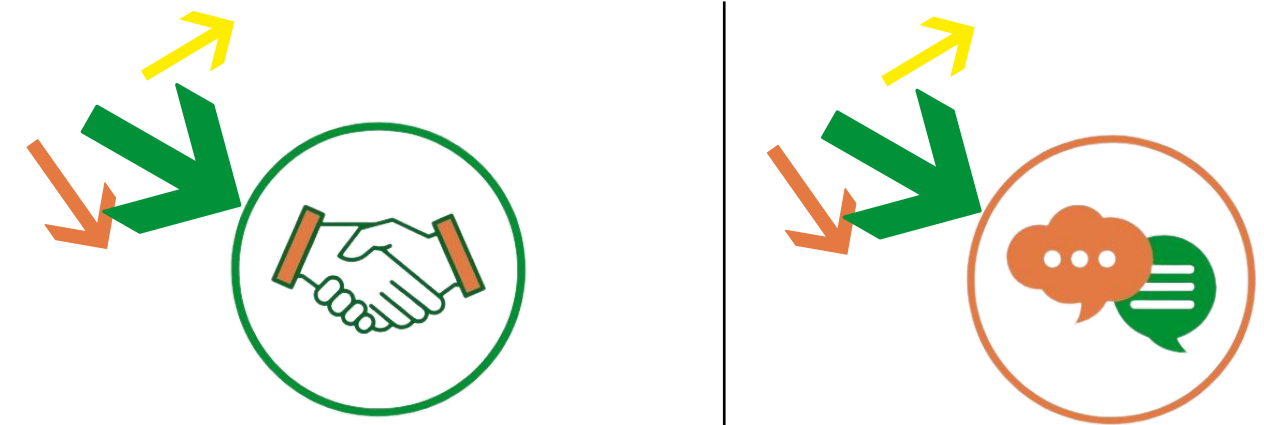
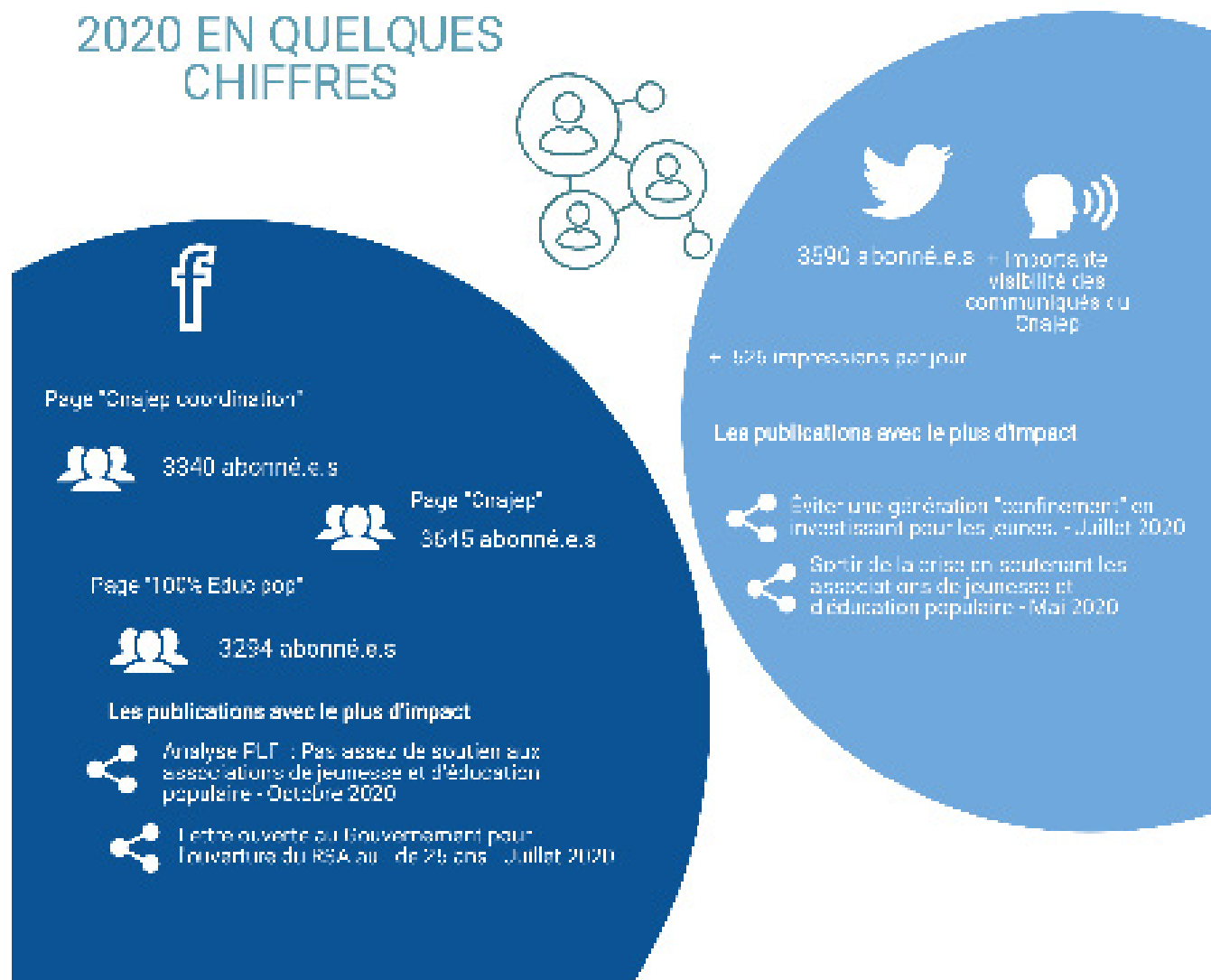
OUTILS DU RÉSEAU



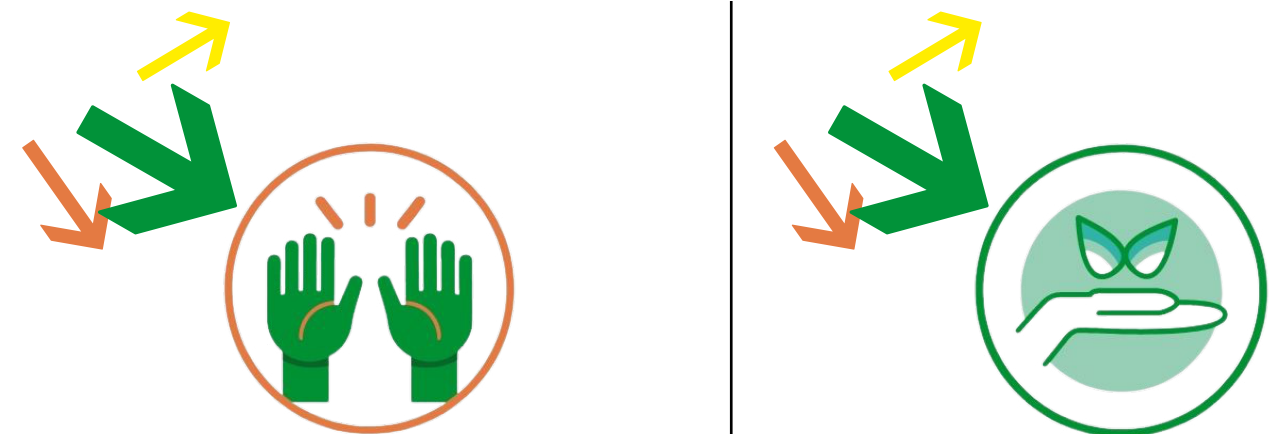
Le Cnajep diffuse ses informations à l'externe (communiqués, participations à des événements, publications...) essentiellement via ses réseaux sociaux. La visibilité continue de s'accroître de manière générale.

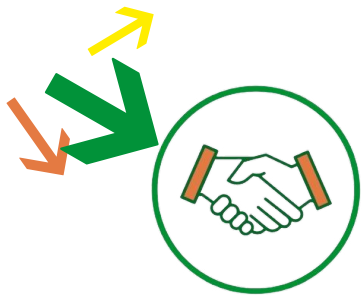
Le Cnajep s'adresse en premier lieu à ses associations, c'est sa première cible. Ce sont celles-ci qui vont servir de relais et s'adresser directement à un public plus large. La capacité du Cnajep à transmettre l'information à ses membres et à leur permettre de partager rapidement et facilement est donc primordial et cela reste donc une priorité dans le développement des canaux de communication.

2020 EN QUELQUES CHIFFRES



Une adaptation nécessaire
mais 4 orientations qui ont
été poursuivies





POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

« Le Cnajep doit poursuivre ses analyses sur un certain nombre de transitions à l'œuvre : sociale, écologique, numérique, économique... Ce travail doit permettre au Cnajep et à ses membres de mieux comprendre et d'interroger ensemble notre société. »



En 2020, à plus forte raison, la crise sanitaire, sociale et économique est venue percuter tous ses sujets invitant à :

- Analyser les phénomènes de transformation sociale et les transitions à l'œuvre
- Favoriser et initier des dynamiques collectives
- Soutenir les coopérations et les actions militantes de ses membres

Laboratoire d'idées

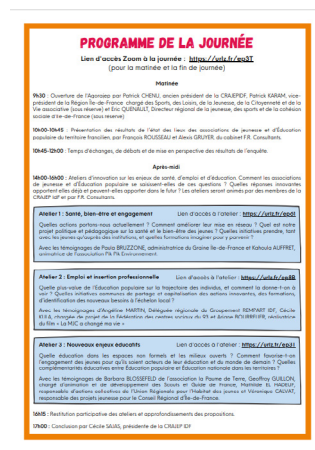
Avec les Crajep ...

L'année 2020 étant pensée pour préparer le plaidoyer en vue des Elections régionales de 2021, le Cnajep avait fait le choix de ne pas organiser d'Agorajep nationale mais d'être en soutien à l'organisation d'Agorajep régionales par les Crajep qui allaient, elles, préparer le plaidoyer régional.

Dans ce contexte, trois Agorajep régionales initialement prévues en Centre Val de Loire, à la Réunion et en Nouvelle-Aquitaine n'ont pas pu être organisées, mais deux Agorajep régionales soutenues par le Cnajep ont pu se tenir :



Dans les Hauts-de-France, les 10 et 11 octobre 2020 à Amiens

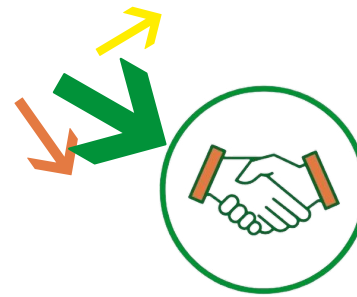


En Ile-de-France, le 15 décembre 2020 à Paris

Cette orientation se donne pour objectif de favoriser les dynamiques collectives et de soutenir les coopérations et les actions militantes de ses membres. En 2020, l'animation du réseau des Crajep s'est intensifiée à la fois pour poursuivre le développement des coordinations en territoires, mais aussi pour partager de l'information et être en cohérence dans ce contexte de crise sanitaire où les protocoles évoluaient au fil des semaines.

Avec les associations membres...

Durant l'année 2020, différentes associations membres ont vu leurs pratiques d'éducation populaire remises en question par les pouvoirs publics. Le Cnajep a été au plus près de ses membres à la hauteur de leur demande.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Bénévalibre

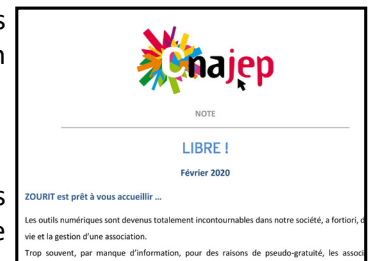


Le Cnajep a continué, depuis son lancement en 2019, à appuyer au mieux le développement de Bénévalibre, un logiciel libre permettant de valoriser le bénévolat dans les associations. Ce logiciel a été développé par le CRAJEP Bourgogne Franche-Comté, en partenariat avec l'April et Framasoft, et avec le soutien du Conseil Régional et de la Fondation du Crédit Coopératif.

Le Cnajep participe au comité de pilotage aux côtés des différentes parties prenantes du projet pour réfléchir collectivement, notamment sur la question du changement d'échelle.

En savoir plus : <https://benevalibre.org/site/valoriser-lengagement/>

Pour le Cnajep, ce fut l'occasion également de donner à voir des démarches d'éducation populaire telle que ZOURIT animée par les CEMEA dans une Note au réseau Libre !



De la coopération ici et ailleurs ...

Place aux jeunes

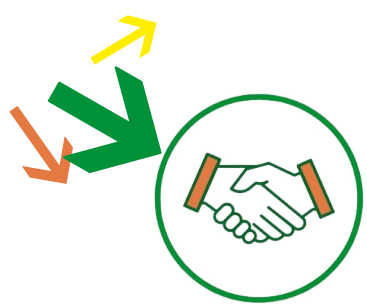
Née en 2017 au sein de Coordination SUD, sous l'impulsion de quelques organisations dont le Cnajep, la commission JSI – Jeunesse et Solidarité Internationale - réunit une quarantaine d'organisations de jeunesse et d'éducation populaire et de solidarité internationale, agissant en France et/ou à l'international : *Action Contre la Faim, Aide et Action, Alliance Nationale des YMCA de France, Apprentis d'Auteuil, ATD Quart Monde, CCFD-Terre Solidaire, Coordination Humanitaire et Développement, CLONG Volontariat, Cnajep, CRID, Éclaireuses Éclaireurs de France, Educasol, Ensemble Contre la Peine de Mort, Étudiants et Développement, Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France, Équilibres & Populations, Fédération Léo Lagrange, Fédération Nationale des Associations Représentatives des Étudiants et Sciences Sociales, Forim, France Volontaires, Geres, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Groupe Initiatives, Guilde Européenne du Raid, Ingénieurs sans Frontières, Les Ceméa, Migrations et Développement, Plan International, Réseau Euromed France, Service de Coopération au Développement, Scouts et Guides de France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants, Terre des Hommes, Unmfreo.*

La Commission JSI s'est constituée autour d'une ambition commune : celle d'une jeunesse actrice des changements sociaux, politiques et économiques, et non simples bénéficiaires des politiques et programmes qui les concernent.

C'est au sein de cette commission que s'est lancé le projet « Place aux Jeunes ! » qui réunit un consortium de 13 acteurs : Cnajep, Educasol, Etudiants & Développement, Équilibres & Populations, Forim, France Volontaires, La Guilde Européenne du Raid, Migrations & Développement, Plan International, Réseau Euromed France, Scouts et Guides de France, Service de Coopération au Développement, Solidarité Laïque.

Son objectif principal : Renforcer et transversaliser la place des jeunes au sein des organisations de solidarité internationale, dans leurs projets et leurs structures, tout comme leur prise en compte par les politiques publiques. Il a pour particularité de mettre en lien les associations de Jeunesse et d'éducation populaire et les associations de Solidarité internationale.

Dans le cadre de ce projet qui court jusqu'en 2022, le Cnajep s'est investi en 2020 pour développer la stratégie de plaidoyer – un premier document a été publié (<https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/plaidoyer-JSI-Coordination-Sud.pdf>) – et favoriser l'interconnaissance et l'échange de pratiques en AJEP et ASI.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Présidence Française de l'Union Européenne

Contexte



La France prendra la présidence du conseil de l'Union Européenne pour 6 mois le 1er janvier 2022. La Suède (Juillet à Décembre 2022) et la République Tchèque (Janvier – Juin 2023) assureront les présidences suivantes et ce Trio présidentiel sera amené à travailler conjointement sur un programme de 18 mois. Le dialogue des jeunes avec l'Europe porté depuis 2011 par le Forum européen de la Jeunesse, la commission européenne et le trio présidentiel est une partie conséquente de cette collaboration.

La dernière présidence française remontant à 2008, l'enjeu pour un pays moteur de la construction européenne et acteur de la participation politique jeunesse est de taille.

Enjeux

La présidence de l'UE est l'occasion d'illustrer, concrètement autour d'événements fédérateurs, la place de la France dans l'UE et de renforcer une vision favorable et constructive de l'Europe, plus que jamais nécessaire face à la crise que nous connaissons aujourd'hui.

Bien orchestrée, cette présidence permettra pour la France :

- d'organiser un événement fédérateur pour mettre les enjeux européens et de jeunesse au cœur de l'attention,
- d'approfondir le lien et l'articulation entre les enjeux de politiques de jeunesse territorial, national et européen,
- et d'en permettre l'appropriation par les organisations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes, le grand public.

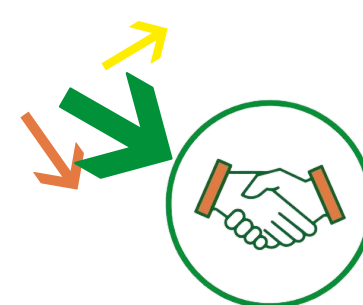
Dès 2020, le Cnajep en tant que Conseil national de jeunesse (CNJ) s'est rapproché du Bureau des relations internationales de la DJEPVA pour coconstruire un cadre de travail et préparer cette PFUE.



En coopération...

Le Cnajep s'est associé au Cnam afin d'organiser une journée de réflexion et d'échange : Se former pour quoi faire ? Un nouveau partenariat entre acteurs associatifs et chercheurs à poursuivre.

FOCUS



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Elaboration et portage

Bien que 2020 n'ait pas favorisé les temps de rencontres, maintenir des dynamiques collectives était nécessaire au regard des enjeux :



La plateforme pour un Big bang des politiques de jeunesse qui réunit le Cnajep et d'autres acteurs de la solidarité s'est mobilisée pour alerter sur la situation particulière des jeunes :



« Les organisations de la plateforme "Pour un Big Bang des politiques de jeunesse" accueillent avec une certaine incompréhension les propos tenus par le secrétaire d'État à la jeunesse concernant l'ouverture du RSA aux 18-25 ans, qui serait selon lui "se placer dans un esprit de défaite". [...] Il faut au contraire, devant l'explosion du chômage qui se profile, avoir une approche pragmatique, acter que l'accès à l'emploi ne va pas aller de soi, notamment pour les jeunes, et que dans l'interstice, une société développée prônant l'égalité des droits doit aussi assurer un égal accès des jeunes à des ressources minimums. Par ailleurs, cette mesure conjoncturelle n'empêche nullement de penser une politique structurelle et transversale pour la jeunesse. Les organisations de la plateforme sont tout à fait disposées à co-construire avec les pouvoirs publics un "horizon" ambitieux pour les jeunes ! »



Extrait du Communiqué de la plateforme « Le RSA pour les jeunes dès 18 ans, une étape nécessaire vers une politique de jeunesse ambitieuse ! », mai 2020.

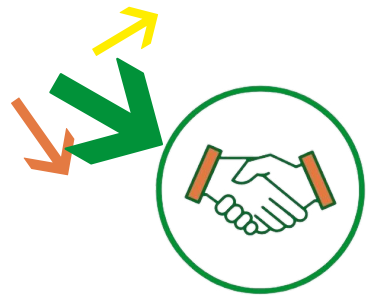
La plateforme pour un Big bang des politiques de jeunesse s'est associée au Collectif Alerte afin de poursuivre ce plaidoyer pour les jeunes :



« Nouveaux droits pour les jeunes précaires : il y a urgence !
La crise sanitaire a rendu particulièrement visible l'ampleur de la pauvreté des jeunes, qui touche en France plus d'un jeune sur cinq. La crise sociale qui s'annonce, avec la contraction de l'emploi, de l'intérim, des petits boulots, va accroître encore ces situations de pauvreté, en creusant inévitablement les inégalités d'accès à l'emploi. Ce sont des centaines de milliers de jeunes, diplômés ou pas ou peu qualifiés, qui, ne pouvant s'appuyer sur le soutien familial, vont se trouver sans ressources et sans filet de sécurité. [...] Tout citoyen de 18 à 25 ans, s'il répond aux critères de ressources et s'il a fait valoir son droit à l'accompagnement, aura droit à cette allocation. Il est temps de mettre fin à cette discrimination qui exclut les moins de 25 ans du droit inscrit dans le préambule de la constitution du 27 octobre 1946, pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi, d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »



Extrait de la Tribune parue dans le journal La Croix, juillet 2020.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Le Cnajep a eu une attention toute particulière à la situation des jeunes et en novembre 2020, il s'associait à la **Déclaration portée par le groupe « OEMJ** (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) » du CESE :



« Déclaration : Jeunesse, le devoir d'avenir.
[...] 16 mars/11 mai 2020, 20 novembre jusqu'à aujourd'hui, par deux fois la COVID 19 confine l'ensemble de la société française afin d'endiguer cette pandémie. Les restrictions des interactions physiques ponctuelles requises par ces confinements successifs s'ajoutent à un isolement social plus durement ancré, touchant principalement, mais pas seulement, les jeunes issus de milieux défavorisés et les étudiants. Cette crise sanitaire renforce de manière exponentielle une détresse financière, sociale et psychologique. Le CESE rappelle que c'est dans une réforme structurelle de nos politiques de jeunesse que doit être trouvée la réponse à cette détresse. Le rapport Charvet du commissariat Général au Plan, dont cette déclaration reprend le titre, exprimait déjà en 2001 cette nécessité. Pour le CESE un travail de reconstruction de la cohésion sociale d'après-crise incluant véritablement les jeunes est seul capable de redonner collectivement confiance en l'avenir.

Par cette déclaration, le bureau du Conseil Economique Sociale et Environnemental appelle à :

- Garantir aux 18-25 ans l'accès aux minimas sociaux.

Quel qu'en soit le mécanisme : mise en place d'un Revenu Minimum Social Garanti, ouverture du Revenu de Solidarité Active, généralisation d'une Garantie Jeune transformée en un droit ... l'enjeu est de stopper le fait que de nombreux jeunes n'ont absolument aucune ressource pour vivre. Le CESE est convaincu que seul un droit commun ouvert à toutes et à tous sous condition de ressources (contrairement à des dispositifs dont la compréhension et l'accès est difficile pour les jeunes) est à même de garantir dans le temps l'arrimage des jeunes à la solidarité nationale et de ce fait leur confiance dans notre pacte social, aujourd'hui abîmée. L'accès à ce droit est un devoir de la solidarité nationale car si nous ne faisons rien, nous remettons en cause l'avenir de notre propre société. [...] »



Extrait de la déclaration : Jeunesse, le devoir d'avenir, portée par le groupe « OEMJ » au CESE, novembre 2020.

Le Pacte du pouvoir de vivre

Le Cnajep a rejoint le Collectif Pouvoir de vivre à l'été 2019 dans l'intérêt précisément de pouvoir travailler à des réponses systémiques : sociales, environnementales, ... et voir la convergence d'un certain nombre d'enjeux. En 2020, les organisations se sont retrouvées pour discuter d'une stratégie qui pourrait être le premier acte de la Conférence de transformation sociale et écologique appelée par le collectif.



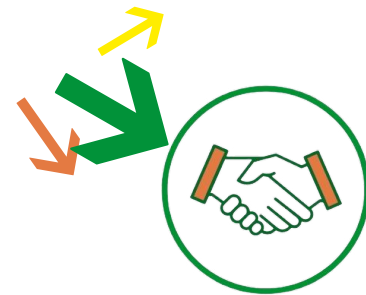
En octobre 2020, le Cnajep s'associait à la Tribune du collectif pour un plan de relance écologique et social :



« Le « monde d'après » mérite un plan de relance écologique et social.
[...] Si le plan de relance du gouvernement offre quelques outils non négligeables pour tenter de résister à la crise sanitaire, il ne permet pas d'accéder à un monde plus solidaire et plus durable. [...] Pour sortir de la crise, le gouvernement doit être au rendez-vous écologique, social et démocratique attendu par nos concitoyens. Au rendez-vous du Pouvoir de vivre(<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>). Au rendez-vous de la capacité de toutes et tous d'agir sur leur propre vie et, par là même, sur la destinée du pays. Nos 60 organisations – environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats – qui portent la voix de millions de citoyens, sont unies et engagées pour porter cette ambition. C'est pourquoi nous mobiliserons partout sur le territoire nos réseaux pour interpeller les élus et, au niveau national, demandons une rencontre au Premier ministre pour échanger sur les réorientations indispensables du Plan de relance et du futur projet loi de finance de la nation. »



Extrait de la Tribune parue dans le journal Libération, octobre 2020.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Dans les groupes de travail du Cnajep, la parole collective se construit ...

Le groupe d'appui Education aux Sciences par les Sciences qui prépare entre autres la représentation au sein du Conseil national de la Culture scientifique, technique et industrielle rappelait l'importance de cet espace mis à l'arrêt depuis quelque temps :



« [...] Il nous semble dans ces conditions prioritaires de pourvoir au remplacement de la présidente démissionnaire et de relancer sans tarder les activités du conseil, dont l'une des finalités est de maintenir le lien entre la science et le citoyen, lien qu'il est certainement aujourd'hui plus que jamais important d'entretenir. »



Extrait du courrier du Cnajep envoyé la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Le groupe a, par ailleurs, poursuivi la réflexion pour valoriser les démarches et pratiques éducatives, scientifiques dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un contexte de confusion de l'information.



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

« Le Cnajep doit consolider ses réflexions sur l'utilité sociale de l'éducation populaire et défendre celle-ci comme une éducation émancipatrice en action tout au long de la vie s'inscrivant pleinement dans une globalité éducative tant au niveau national qu'europpéen. » »

La Commission Education populaire notamment a poursuivi son travail autour de deux enjeux :

- Faire reconnaître la compétence partagée Education populaire
- Analyser la mise en action des projets politiques d'éducation populaire

Laboratoire d'idées

Des chantiers lancés depuis plusieurs années se sont poursuivis avec l'objectif de mettre en lumière la spécificité des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

A ce titre, le chantier d'analyse des modèles socio-économiques des AJEP en partenariat avec le FONJEP nourrit cette réflexion. L'année 2020 a été l'occasion de regarder plus précisément dans les expérimentations ce qui caractérise une spécificité des AJEP dans la construction de leur modèle socio-économique.

Pour le Cnajep, ce projet est l'opportunité à la fois de valoriser l'éducation populaire dans son originalité d'approche mais aussi de dégager des axes de plaidoyer pour la soutenir.

Plus d'infos : <https://www.fonjep.org/modeles-socio-economiques/le-projet>



Le Cnajep informe et outille son réseau sur les questions du secteur. Ainsi, une Note au réseau présentait les évolutions de l'agrément JEP actées en 2020. Une autre informait de la fin des conventions annuelles d'objectifs avec la Djepva et la mise en place d'un appel à projets national.

FOCUS



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le groupe d'appui Education populaire et culture a poursuivi également ses réflexions sur les droits culturels et a élaboré une Contribution au débat qui vise à présenter les enjeux fondamentaux des droits culturels et les actions des AJEP pour les animer :



« [...] La reconnaissance des droits culturels constitue un nouveau paradigme des politiques culturelles. Ces dernières s'étaient peu à peu réduites à la dimension esthétique de l'art et à une logique de démocratisation culturelle pensée en termes d'accès à une offre ou à des lieux.



Les droits culturels confortent indéniablement le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui, historiquement, défendent cette approche large de la Culture, comprenant la reconnaissance de l'identité des individus et la participation culturelle effective du plus grand nombre à la vie de leur territoire. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose dans le Bourgeois Gentilhomme, les associations d'éducation populaire défendaient ce qui se nomment aujourd'hui les droits culturels !

Parce qu'elles œuvrent avec l'ambition de l'émancipation individuelle et collective de toutes et tous sur tous les territoires, Parce qu'elles créent des passerelles entre des publics nombreux et très variés, et les pratiques artistiques et culturelles, Parce qu'elles favorisent des moments d'émotion, de sensibilité, d'esthétique pour créer du commun entre les individus et valoriser la diversité, Parce qu'elles font prendre conscience à chacun.e que nous pouvons aussi, petits et grands, être force de création artistique et d'imagination, de sensibilité, de beauté et de transformation [...] »

Extrait de la Contribution au débat du Cnajep, décembre 2020.



100% Educ pop : les auditions

Dans le cadre de sa campagne 100% EDUC POP, le Cnajep a décidé d'auditionner une vingtaine d'organisations membres volontaires. Ce chantier s'inscrit dans la stratégie Education populaire de la Commission posée sur trois ans :

→ Levier 2 : Un chantier interne d'état des lieux de l'éducation populaire

Ce chantier doit permettre :

- d'analyser la mise en action des projets politiques d'éducation populaire et déterminer les freins rencontrés dans la mise en œuvre notamment dans le lien aux pouvoirs publics
- de structurer un plaidoyer pour un droit à l'Education Populaire tout au long de la vie, texte structurant de la charte.

Enfin, ce chantier répond aux besoins des membres énoncés lors de la Conférence annuelle des Président.es d'associations du Cnajep de janvier 2020 : réaffirmer les spécificités de l'éducation populaire dans la vie associative.

Ces auditions permettront de réaliser :

- Un document de regards croisés en partenariat avec l'INJEP
- Un document de restitution autour des traits communs et de la diversité des projets
- Des séminaires pour mettre en débat les problématiques qui ressortent de ces auditions
- Des supports vidéo pour animer des événements, des conférences, des formations, ...

Les auditions ouvertes au réseau sont complétées par des capsules vidéo qui valorisent les associations participantes. En 2020, six organisations ont été auditionnées : *Starting-Block, Rempart, IFAC, AFEV, Solidarités Jeunesses, Peuple et Culture.*





POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Elaboration & portage

100% Educ pop : les plaidoyers

La campagne 100% EDUC POP, c'est également une stratégie de plaidoyer sur trois ans permettant d'élaborer et de porter un plaidoyer qui interpelle à différents échelons. L'année 2019 avait permis l'élaboration du plaidoyer pour les **Elections municipales de 2020** :



L'année 2020 a permis, en partenariat avec les Crajep et en inter-commissions Education populaire et Politique jeunesse du Cnajep, d'élaborer le plaidoyer pour les **Elections régionales de 2021** :

L'ambition est de construire progressivement le plaidoyer en vue des Elections présidentielles et législatives de 2022 et de mettre en place une charte d'engagement réciproque sectorielle pour le secteur jeunesse et éducation populaire. Un espace dédié a été créé sur le site internet du Cnajep afin d'y retrouver au fur et à mesure tous les éléments de notre action.



Au sein du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse ...

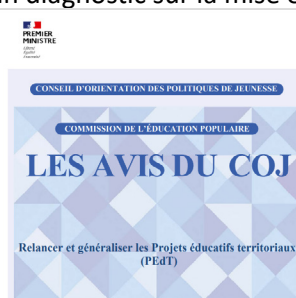
Le Cnajep préside la Commission Education populaire du COJ en la personne d'Anne CARAYON (JPA). Des articulations ont permis de nourrir les travaux du COJ et ceux du Cnajep. Ces travaux participent à la reconnaissance de l'éducation populaire notamment deux avis qui ont été remis aux ministres :

LES AVIS DU COJ : Comment mieux faire coopérer l'Education populaire et l'Ecole pour former de jeunes citoyens actifs ?

Cet avis réaffirme le rôle historique de l'éducation population dans la formation des citoyen.nes et invite à créer des passerelles pérennes entre l'éducation populaire et l'école.

LES AVIS DU COJ : Relancer et généraliser les Projets éducatifs territoriaux (PEdT)

Cet avis s'attache à porter un diagnostic sur la mise en œuvre des PEdT et à identifier les leviers de réussite.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

« **Le Cnajep** doit approfondir ses réflexions sur les modèles démocratiques et permettre à ses membres de s'approprier ce travail (clefs de compréhension) afin d'agir pour une société plus démocratique dans tous les domaines. »

Pour ce faire, le Cnajep s'est investi dans les deux enjeux suivants :

→ Faire du Cnajep un lieu de ressources sur les enjeux démocratiques

→ S'investir dans des actions qui contribuent à cette ambition démocratique

Laboratoire d'idées

Le dialogue structuré, laboratoire pour une démocratie participative en actes !

Qu'il soit régional, européen, ou local, le Cnajep accompagne l'émergence progressive de dialogues structurés incarnés pour co-construire des politiques publiques plus en phase avec les véritables besoins des jeunes. La mise en œuvre de l'article 54 de la loi «Egalité et Citoyenneté» pour expérimenter ce concept au niveau des territoires est un enjeu fort du Cnajep.

Cette année, malgré la situation sanitaire complexe, a été l'occasion pour le dialogue structuré de démontrer sa résilience mais également sa pertinence.

La crise a, un peu partout en France et en Europe, mis en lumière et accentué des inégalités sociales, économiques déjà là bien avant elle. Alors qu'elle aurait plus être l'occasion de trouver enfin collectivement des solutions pérennes pour permettre à chaque personne de vivre dignement, elle a plutôt amené à se précipiter et à trouver des solutions d'urgence dans un cadre démocratique restreint. Les dialogues structurés ont permis de garder des espaces de dialogues, des liens sociaux même virtuels et ont permis de mettre en avant des solutions collectives et structurelles pour faire bouger les lignes des politiques jeunesse – face à l'urgence de la crise.

Pour maintenir ces liens, les dynamiques européennes et territoriales ont fait preuve d'une grande agilité pour continuer à proposer des formes de discussion.

Le niveau européen a maintenu les conférences européennes de la jeunesse sous un format numérique avec 300 jeunes représentant.es et décideur.es européen.nes en ligne. Et finalement, le travail collectif a également été maintenu cette année avec 4 groupes Nationaux de Travail entièrement en ligne rassemblant plus de 20 acteur.trice.s autour de la table.

Le Cnajep a soutenu le Crajep Hauts de France pour l'organisation d'une Agorajep et d'une édition du festival Provox Haut de France 100% numérique, les trois restitutions régionales Provox ont été organisées en ligne - sans faire l'économie d'un questionnaire sur les formes de participation possible dans un format numérique. Le travail de soutien aux dynamiques de dialogue structuré territorial s'est poursuivi. Un partenariat structurel avec le Crajep Réunion a permis de soutenir l'émergence d'une commission jeune « Kozemen », d'organiser un rendez-vous entre les jeunes réunionnais et la ministre des Outre-Mer puis de porter au niveau régional la question de la mise en place d'un dialogue structuré territorial et plus largement la place des jeunes des Outre-Mer dans la construction des politiques publiques.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Le Crajep Centre val de Loire soutenu par le Conseil régional a lancé une expérimentation infrarégionale de dialogue structuré dans 3 localités de l'automne 2019 au printemps 2020. Ce projet collectif de dialogue entre jeunes et candidat.e.s aux élections municipales de 2020 a pour objectif de donner la parole aux jeunes sur la construction de propositions politiques et l'identification de problématiques électorales qui leur sont propres. 3 expérimentations sur 3 territoires :

4 associations de jeunesse et d'éducation populaire, membres du Crajep, ont modélisé avec le soutien du Conseil régional une démarche pour mener 3 expérimentations sur 3 territoires différents : urbain / rural / rurbain. Au total, 11 rencontres ont eu lieu avec les 3 groupes de jeunes pour comprendre la démarche, comprendre les compétences d'une commune, exprimer leurs rêves et leurs colères, travailler sur les thèmes de dialogue avec les candidat.e.s, découvrir les programmes électoraux et préparer les rencontres ! Des rencontres ont mobilisé les candidat.es de 13 listes et les jeunes avec des techniques innovantes pour favoriser le dialogue : débat à partir d'une représentation théâtrale sur le thème de la démocratie, interview sous format konbini avec les candidat.e.s, speed dating, interview radiophonique !

Les liens entre dynamiques européennes et locales pour donner encore plus de place aux jeunes se sont poursuivis tant et si bien que Provox a fait des petits et que la dynamique de Dialogue Structuré territorial dans les Hauts de France a été renommée « Provox Hauts de France ».



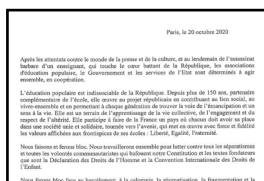
L'année 2019 a clôturé l'expérimentation et l'animation des Fabriques d'initiatives citoyennes par le Cnajep. Cependant, cette expérimentation a généré de la réflexion et de la pratique autour de l'émergence d'initiatives des citoyennes et des citoyens qui ont pu être valorisées et portées lors d'une audition du Cnajep en décembre 2020 au COJ pour ses travaux sur l'identification d'initiatives citoyennes pour faire vivre la démocratie.

FOCUS

Elaboration et portage

Défense des libertés fondamentales, de la démocratie et de l'éducation populaire

Le mois d'octobre 2020 a été marqué par l'assassinat de Samuel Paty. Sarah El Haïry secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports avaient réuni des fédérations d'éducation populaire et le Cnajep. De cette rencontre, une déclaration commune a été signée qui rappelle notamment le rôle fondamental de l'éducation populaire, au côté de l'école, pour permettre à chaque génération de trouver la voie de l'émancipation, contribuant au lien social et au vivre-ensemble.



Elle réaffirme l'urgence de la solidarité et de la coopération entre les acteurs de la communauté éducative, entre les associations et les pouvoirs publics. Le Cnajep a souhaité être partie prenante de cette démarche tout en précisant qu'il serait attentif à ce que la déclaration soit suivies d'actes des pouvoirs publics.

La fin de l'année 2020 a été particulièrement tendue en termes d'interlocution avec le Gouvernement sur les questions d'exercice de la démocratie et des libertés fondamentales. Cela s'est manifesté par une remise en question des pratiques de l'éducation populaire au sein d'associations de jeunesse et d'éducation populaire. Le Cnajep a soutenu ses membres et a affirmé dans ce contexte la démarche historique de l'éducation populaire pour une démocratie en actes.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Dans une période qui met en discussion la question de la parole des jeunes et les méthodes d'éducation populaire, le Cnajep souhaite réaffirmer toute l'utilité et la modernité de l'éducation populaire. Une ambition émancipatrice et un projet de transformation sociale [...] Des démarches d'éducation populaire [...] Des processus avec et pour les jeunes [...]

« Le Cnajep, les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les Crajep qui le composent, réaffirment la contribution fondamentale de ces démarches pour faire vivre une démocratie participative aux côtés d'une démocratie représentative. Les pouvoirs publics ont su compter sur cette force associative qui, par des démarches constamment renouvelées et contextualisées, a su faire face aux successions de crises et d'atteintes aux principes républicains et constitue un formidable levier d'action pour les jeunes et un rempart contre toutes les formes d'obscurantismes. »

Extrait du Communiqué du Cnajep au réseau, novembre 2020.

Le Cnajep s'associait à la Tribune collective à l'initiative de la Fédération des Centres sociaux :

« L'éducation populaire et l'urgence du combat démocratique. La situation actuelle du débat public en France se caractérise notamment par une polarisation simplificatrice, au nom de la lutte contre les extrêmes, les populismes ou les séparatismes. Cet appauvrissement inquiétant du débat démocratique, qui s'accompagne de tentations autoritaires, est un puissant accélérateur des phénomènes de repli sur soi et de diverses formes de radicalisations. Face à ce poison qui s'immisce, la société a plus que jamais besoin d'une démocratie vivante, d'une République laïque et d'une citoyenneté active, qui ne saurait se réduire au droit de vote. [...] »

Extrait du courrier du Cnajep au Premier ministre, mai 2019

Le Cnajep a également coordonné une Tribune collective à l'initiative de Philippe MEIRIEU, président des CEMEA :

« Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme. Au moment où notre pays célèbre l'anniversaire de la loi de 1905, les mouvements d'éducation populaire qui agissent au quotidien dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires mais aussi dans les domaines culturels, sociaux et de loisirs, mobilisant plus de 6 millions de bénévoles au service de notre jeunesse, veulent prendre pleinement leur part dans un combat citoyen plus que jamais nécessaire. Pour eux, la laïcité est indissociable d'une éducation à la liberté. L'enseigner sans questionnement serait profondément contradictoire avec les principes fondamentaux de la République que Ferdinand Buisson rappelait solennellement lors d'une intervention à la Chambre des députés en 1910 : « C'est la nouveauté du régime scolaire républicain qu'il ne comporte pas de catéchisme laïque ». [...] Les mouvements d'éducation populaire sont conscients des enjeux que notre société doit affronter : individualisme et communautarismes, emprise des marques et des gourous, populismes, intégrismes et radicalismes. Ils savent que les professeurs luttent au quotidien, à travers la transmission des savoirs scolaires, contre toutes ces dérives. Ils veulent prendre leur place à leur côté. Ils veulent continuer à animer des espaces où l'on accueille chacune et chacun « comme il est », mais sans le laisser « là où il est ». C'est pourquoi nous souhaitons une meilleure reconnaissance de notre travail. Nous souhaitons pouvoir continuer à développer et à créer, sur tous les territoires, des lieux d'éducation authentique où nos jeunes – et particulier les plus en difficulté – puissent faire l'expérience de la laïcité dans une République fraternelle. »

Extrait de la Tribune parue dans le journal Le Monde Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme, décembre 2020.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

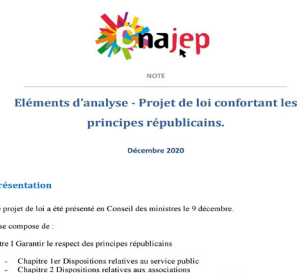
Analyse et mobilisation - Projet de loi confortant les principes de la République

En parallèle, le Cnajep dès le mois d'octobre se mobilisait pour analyser le projet de loi confortant les principes de la République, sensibilisait son réseau et interpellait les pouvoirs publics sur les dangers de cette loi. Un travail d'analyse et de plaidoyer opéré à la fois au sein du Mouvement associatif, en propre par le Cnajep et en alliance avec le Collectif contre ce projet de loi (LDH, Planning familial, ...).

Le Cnajep a d'abord été auditionné et a participé à des tables rondes, temps d'échanges à l'Assemblée nationale, puis a travaillé au décryptage de la loi et a interpellé député.es et sénateurs à partir de janvier 2021.

L'occasion pour le Cnajep d'être force de propositions pour :

- reconnaître dans la loi la Charte des engagements réciproques ;
- décliner la Charte des engagements réciproques de 2014 dans des Chartes d'engagements réciproques sectorielles et notamment une sur le secteur JEP ;
- poursuivre la réflexion et le travail autour de l'agrément JEP et d'un agrément JEP « chapeau » (des membres de membres) pour les fédérations, confédérations ou unions qui le demandent ;
- renforcer l'interlocution entre les AJEP et les pouvoirs publics : la réorganisation de l'Etat en territoires (DRAJES) ne doit pas oublier l'importance des services publics et de ses agents pour être en interlocution, en partenariat et en contrôle avec les associations ;
- soutenir le fait fédératif : un des meilleurs moyens de se garantir de telle ou telle dérive d'associations très locales est de promouvoir les cadres fédéralisés d'action et l'auto-organisation de la vie associative, donc de mieux soutenir les grandes têtes de réseau à chaque échelle de territoire et les collectifs qui les représentent afin de développer des coopérations et de la coordination entre les acteurs sur les questions de formations par exemple, particulièrement dans les territoires les plus démunis.



Organisation des missions de l'Etat en territoire

Le Cnajep est resté en veille et en analyse sur la réorganisation des missions de l'Etat en territoire. Ainsi, il élaborait une Note présentant le cadre des Plans Etat régions.



FOCUS



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

« Le Cnajep doit favoriser les débats entre ses membres, avec ses partenaires habituels et avec de nouveaux acteurs associatifs et institutionnels pour se renforcer dans ses démarches de plaidoyer. Il devra également faire valoir plus fortement l'utilité des accords et la possibilité de désaccords en son sein dans une optique de promotion de l'esprit critique. »

Pour ce faire, le Cnajep a particulièrement en 2020 poursuivi trois axes :

- Ouvrir ses horizons et identifier des leviers de plaidoyer parmi les partenaires habituels et au-delà
- Faire du Cnajep un lieu de débat entre partenaires associatifs, institutionnels et ses membres
- Créer les conditions pour une meilleure implication de tous les membres du Cnajep

Laboratoire d'idées

Les commissions et groupes d'appui du Cnajep : des espaces de débat au service du plaidoyer.

La Commission politique jeunesse a poursuivi son analyse de la politique menée par le Gouvernement en direction des jeunes, notamment à l'été 2020, avec le plan de relance 1 jeune 1 solution.

Le Cnajep a participé à des tables rondes et des auditions sur la question de la situation des jeunes dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale et a pu porter chaque fois le manque d'ambition du plan de relance, la nécessité de permettre aux – de 25 ans d'accéder aux minimas sociaux et l'importance d'une politique de jeunesse plus globale.

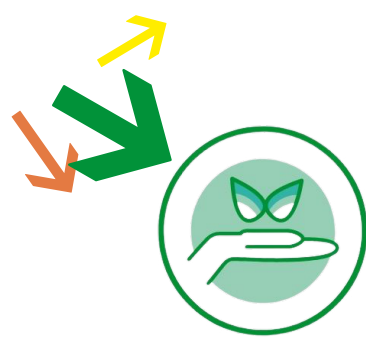
Le Cnajep s'est également intéressé à la territorialisation des politiques de jeunesse en organisant une journée de réflexion (qui a également nourri le plaidoyer pour les Elections régionales) :

Tout comprendre (ou presque) sur la territorialisation des politiques de jeunesse !

Depuis la loi de décentralisation de 2004 à la loi Egalité Citoyenneté de 2017, de nombreuses évolutions en matière de compétence « jeunesse » sont à considérer.

A la veille des Elections départementales et régionales qui vont marquer l'année 2021, il a semblé opportun au Cnajep de faire un point sur ces enjeux : comment depuis 2017 s'organisent les compétences et l'articulation entre les échelles territoriales ?

De ces échanges, l'objectif est de pouvoir comprendre et mieux appréhender les perspectives possibles entre les AJEP et les pouvoirs publics en territoire ?



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Implication des membres...

Afin de renforcer l'implication des membres, se tiennent chaque année deux conférences : l'une des Président.es d'associations membres et l'autre des Président.es de Crajep.

La Conférence des Président.es de Crajep en 2020 a été l'occasion de mettre en lumière des dynamiques territoriales importantes de développement interne des Crajep.

La Conférence des Président.es d'associations membres en 2020 a fait émerger principalement le besoin de faire un état des lieux des coordinations ET d'organiser des rencontres pour clarifier les périmètres et les missions de chacun.

Ceci a donné lieu à la mise en place d'un groupe d'appui Stratégie Plaidoyer Communication animé par Camille DOMBRET dont l'objectif est à la fois de réaliser ce travail autour des coordinations mais aussi d'élaborer des stratégies de plaidoyer et de communication plus collectives.

A titre d'exemple, dans le cadre de l'analyse du projet de loi de Finances 2021, une stratégie de plaidoyer a été davantage organisée avec différentes interpellations en direction des député.es sur les réseaux sociaux (partie détaillée plus loin).

Elaboration & portage

Le travail de la Commission politique jeunesse a abouti par l'adoption d'un positionnement en juillet 2020 Le Cnajep s'engage pour une politique de jeunesse à l'écoute des jeunes :

« La jeunesse, les jeunes, les jeunes, ... il est clair que tous les jeunes ne vivent pas la même réalité ! Certains sont par exemple particulièrement éloignés de l'accès aux droits et des dispositifs existants, ont un quotidien très difficile et ne peuvent vivre dignement. Pour autant, ils.elles ont des besoins communs qu'une politique de jeunesse transversale devrait tenter de lever : se loger, se former, travailler, se cultiver, participer et ce dans une logique d'émancipation. Alors, qu'attendons-nous ? Pourquoi médias et élu.es continuent globalement de voir les jeunes soit comme une menace ou un problème à résoudre, soit comme un faire-valoir dans une simple logique de marketing ! [...]

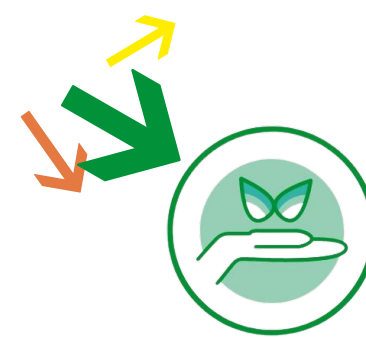
Actuellement, des pouvoirs publics associent encore trop souvent la jeunesse à des problèmes sociaux et pour les résoudre, le gouvernement met en place le Service national universel. Cela en dit long sur la vision qu'il peut avoir sur la jeunesse d'aujourd'hui. [...]

Aujourd'hui, nous devons parler de jeunes plurielles, qui ont des réalités sociales, économiques différentes. Pour trouver des réponses à ces réalités, nous voulons affirmer que nous devons regarder les choses autrement et construire une politique de jeunesse avec les concerné.es, en pensant notamment aux plus exclu.es lorsque nous élaborons des projets ou des propositions !

- Pour un engagement non imposé, conscient et collectif
- Vers une mobilité choisie qui permet d'agir ici et là-bas ...
- Pour que chaque jeune trouve sa place dans l'Ecole et dans la société
- En finir avec les parcours du combattant ? L'accès aux droits : la base de l'égalité »



Ce positionnement a été écrit avant la crise sanitaire. Cette crise sanitaire et sociale engendrée par le COVID 19 est venue pointer du doigt et amplifier des difficultés dans la vie quotidienne des plus précaires dont une partie des jeunes. Les propositions de ce positionnement restent d'actualité : elles ne sont que plus urgentes !



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS



Remaniement ministériel

Le remaniement ministériel à l'été 2020 fut l'occasion de réinterroger le gouvernement sur son ambition en matière de jeunesse et d'éducation populaire et faire parvenir à la nouvelle secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse le Positionnement.

Soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire

Analyse du PLF 2021

Le Cnajep a pour attention centrale le soutien au secteur JEP. Chaque année, il analyse le Projet de loi de Finances et interpelle les pouvoirs publics. En 2020, comme cela a été précisé plus haut, le Cnajep a mené une interpellation en direction des député.es avant l'analyse finale du PLF :



Un KIT de communication a également été réalisé pour le réseau avec des éléments de langage, des visuels et des # pour faciliter la mobilisation des membres et interpellations directes.

Enfin l'analyse habituelle a été réalisée, non sans peine étant donné la difficile lisibilité entre les plans de relance et les PLF rectificatifs (au nombre de 5 !). En 2020, cette analyse s'est particulièrement faite en concertation et partage d'informations avec le LMA et a été élaboré avec la JPA. Ce petit collectif a été très enrichissant pour partager nos analyses dans ce contexte compliqué.





POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Interpellation sur le cadre financier pluri annuel de l'UE

L'enveloppe budgétaire de l'Union européenne est fixée tous les 7 ans, principalement par les Etats membres qui en financent l'essentiel. C'est dans ce cadre que le budget européen est ensuite voté chaque année par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne.

C'est en tant que Conseil national de la jeunesse français et aux côtés du Forum européen de la jeunesse dont il est membre, que le Cnajep a interpellé les député.e.s européens, ainsi que les décideurs et institutionnels français concernés pour rappeler la nécessité d'un budget cohérent avec les ambitions annoncées.

« Nous vous demandons instamment de soutenir la position initiale du Parlement européen lors des négociations sur le budget de l'UE visant à investir 41 milliards d'euros dans le programme phare de l'UE, Erasmus+. La demande de projets et d'échanges actuellement insatisfaite dans le cadre du programme actuel laisse un vide qui peut être comblé. Le programme Erasmus+, doté d'un budget de 41 milliards d'euros, a pour objectif de garantir l'inclusion, la qualité et un nouveau potentiel pour le prochain programme Erasmus+. Le triplement du financement lui permettra d'augmenter le nombre de participant.e.s et d'inclure de nouvelles initiatives. Il permettra d'inclure de nouvelles mesures et normes de durabilité pour protéger notre planète. »

C'est donc à la fois au niveau national et européen et en coopération avec nos partenaires inter-associatifs que le Cnajep a défendu le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

L'année 2020 si particulière que nous avons vécue a engendré des interlocutions renforcées dans l'objectif de soutenir au mieux les acteurs/trices de l'éducation populaire et le secteur JEP.

Avec les pouvoirs publics

Dès les premiers jours de confinement en mars 2020, le Cnajep a été en interlocution régulière avec les pouvoirs publics à la fois des points réguliers avec le sous-directeur et le directeur de la DJEPVA, mais aussi des points hebdomadaires avec le Cabinet de Gabriel ATTAL (et les grandes coordinations : LMA, Cnajep, UNAT, COFAC, UNIOPSS, ...) et Gabriel ATTAL directement.

Ces différents points ont permis de faire remonter les difficultés et interrogations du secteur associatif et du secteur JEP nous concernant. Ces rendez-vous ont été aussi l'occasion de donner à voir la réactivité des AJEP : initiatives et inventivité des AJEP pour maintenir le lien avec les bénévoles, entre salarié.es, avec les publics ; pour favoriser des actions de solidarité ; ...

Lors de ces interlocutions, le Cnajep a particulièrement remonté les difficultés, soulevé les interrogations et porté les points suivants :

- Le report de l'ensemble des bilans de subventions et le report de l'ensemble des demandes de subventions à déposer (DJEPVA).
- Des modalités adaptées pour simplifier et faciliter le mode de tenue des AG, et adapter les modalités et délais d'établissement, arrêté, approbation et publication des comptes.
- La problématique d'une part des associations qui ont des activités génératrices de ressources dont l'allègement de la trésorerie ou le report des charges ne suffiront pas (ex. : les stages de formation BAFA-D, les activités sportives et culturelles, ...) et d'autre part la problématique des « petites » associations qui avaient déjà souffert d'une suppression de leur CAO et qui cumulent avec un arrêt de leurs activités.
- La facilitation de l'accès au chômage partiel pour les associations (demande d'une instruction claire).
- La clarification du mode de détermination de l'assiette du prêt garanti par l'Etat pour les associations (une instruction a été faite).
- La sécurisation des engagements des pouvoirs publics auprès des associations : doctrine interministérielle de sécurisation des subventions (demande d'une instruction claire).
- La mise en place d'un fonds de soutien aux AJEP.
- La demande de réaffectation du budget SNU 2020 sur un fond de solidarité associatif (demande rejetée jusqu'à présent). Les président.es du COJ, Cnajep et LMA travaillent à une interpellation du gouvernement à ce sujet.

Une attention particulière aux TOM :

- A partir des retours des Crajeps Réunion et Guadeloupe : la problématique forte était la difficulté de trésorerie des petites associations donc une urgence à soutenir concrètement et rapidement les AJEP par des fonds exceptionnels.

Ces interlocutions ont été complétées par des échanges avec le Cabinet du Président de la République sur la nécessité de soutenir le secteur JEP.

Lors de ces interlocutions, le Cnajep (avec ex-CNEA) a particulièrement porté la demande de création d'un fonds de soutien exceptionnel aux AJEP permettant de soutenir la diversité des actions et des « formes associatives » des AJEP.

Un certain nombre de nos remarques et préconisations portées tant auprès de la DJEPVA qu'auprès des cabinets de Gabriel ATTAL et du Président de la République ont été pris en compte par exemple dans l'élaboration des protocoles pour la reprise des formations à l'animation volontaire, pour la reprise des ACM et des colos, ... En revanche, sur le soutien aux AJEP et le choix du gouvernement de soutenir ses dispositifs et non pas une diversité d'initiatives associatives, ou encore sur la création d'un fonds spécifique de soutien au secteur JEP, le Cnajep n'a pas été écouté.

Ces échanges ont été l'occasion aussi d'interroger et de discuter la pertinence des dispositifs du gouvernement autour des vacances apprenantes. Le Cnajep a particulièrement interrogé :

- Si investissement massif de l'Etat dans le soutien de Centres de vacances, il ne faut pas que ce soit pour inventer un nouveau dispositif alors que nos associations ont bien des propositions éducatives pour cet été qui mériteront du soutien financier justement : colos, centres de vacances, chantiers de jeunes bénévoles, ...
- o Débloquer une aide financière immédiate permettant de couvrir les recettes perdues sur la période allant du 14 mars à la fin du confinement.
- o Obliger les assurances à faire fonctionner les garanties pertes d'exploitation sur l'ensemble de la période de difficultés, du 14 mars à la fin de l'été.

Dans un courrier d'interpellation au Premier ministre, le Cnajep rappelait :

« Depuis le début du confinement, à l'instar de la continuité pédagogique mise en œuvre par la communauté scolaire, les associations de jeunesse et d'éducation populaire inventent également mille façons de faire vivre une continuité des loisirs éducatifs ainsi que des actions de solidarité et de maintien du lien social. Les associations du secteur Jeunesse et Education Populaire s'appuient sur plus de 6 millions de bénévoles et comptent plus de 680 000 emplois. Inventives, elles s'adaptent et proposent, même si elles subissent la baisse de leurs activités, et composent avec le chômage partiel et l'impossibilité de former et de faire travailler de nombreux animateurs. trices. Après sept semaines de confinement, l'heure est à la préparation d'une reprise scolaire progressive et d'un déconfinement organisé ; le Cnajep souhaite vous alerter sur la nécessité de coconstruire avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire cet « après ».

Extrait du courrier du Cnajep, avril 2020. »

En juin, le Cnajep interrogeait Gabriel ATTAL sur le peu d'impacts de cette interlocution :

« Alors que nous sortons d'une crise sanitaire et d'une période si particulière pour tout le monde, le Cnajep souhaite dresser un point d'étape dans le cadre de son interlocution avec les pouvoirs publics. [...] Le Cnajep fait le constat d'une interlocution tant avec la DJEPVA qu'avec votre cabinet ou vous-même très dense. Pourtant nous nous interrogeons sur le peu d'impacts que cela entraîne au bénéfice de l'ensemble des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Le Cnajep reformule ici les craintes que nous avons pour un certain nombre d'associations de jeunesse et d'éducation populaire dont l'impact économique de la crise sanitaire va se répercuter jusqu'en 2021 au moins. C'est pourquoi, le Cnajep réaffirme le besoin d'étude de nos trois propositions prioritaires :

- Création d'un fond de soutien spécifique aux associations de Jeunesse et d'éducation populaire
- Réserver le dispositif des colos apprenantes aux associations agréées Jeunesse Education Populaire
- Maintenir à long terme une massification des aides au départ en colos. Ce sont 2 000 000 d'enfants qui ne partent pas en vacances chaque année. »

Extrait du courrier du Cnajep, juin 2020. »

Un communiqué commun Cnajep et Crajep titrait L'éducation populaire, une actrice au cœur des enjeux actuels :

« Imaginez-vous un monde sans colos, sans foyers de jeunes travailleurs, sans centres sociaux, sans MJC, sans festivals culturels, sans scoutisme, sans chantiers de jeunes bénévoles, sans animateurs.trices, sans centres de loisirs, sans échanges internationaux, sans mobilisations étudiantes, sans fabriques du monde rural, sans auberges de jeunesse, sans atelier débat, sans éducation à l'environnement, sans atelier d'analyse critique des médias, sans activités artistiques, sans pratiques sportives pour toutes et tous, sans conseils d'enfants et de jeunes, sans activités de découvertes scientifiques, sans espaces ni processus de participation des jeunes, ... Personne ne le peut ! C'est pourquoi, le Cnajep rappelle l'urgence d'éducation populaire pour sortir de la crise qui va être longue, l'urgence de soutenir les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui démontrent au quotidien leur utilité sociale et l'urgence de les associer à la co-construction des réponses dont nous avons besoin pour une société plus juste, plus solidaire, plus durable. »

Extrait du Communiqué du Cnajep, mai 2020.

Un travail d'alliance renforcé avec nos partenaires inter-associatifs

Le Cnajep a été particulièrement contributeur dans les différents travaux du LMA tout autant dans le cadre de ses enquêtes en direction des associations que pour ses plaidoyers.

A titre d'exemple, le Cnajep interpellait avec le LMA en avril 2020 le Premier ministre pour un soutien urgent aux associations.

Le Cnajep a également interpellé avec Coordination Sud en avril 2020 le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Enfin, il est à noter un rapprochement particulier avec ex-CNEA lors des interlocutions avec les pouvoirs publics notamment pour obtenir la création d'un fonds de soutien JEP.

A souligner enfin l'interlocution régulière avec la JPA qui a permis entre autres de partager des informations qui parfois arrivaient aux uns et pas aux autres.

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP) <i>Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).</i>	En 2020, le Cnajep a suivi le projet « l'Histoire se construit aujourd'hui » qui consiste en l'élaboration de fiches outils pour les AJEP afin de les sensibiliser au dépôt de leurs archives et à leur valorisation. Le Cnajep a relayé et valorisé cette action auprès de ces membres.
MANDAT	

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) Conseil scientifique et d'orientation <i>Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.</i>	En 2020, le Cnajep a participé aux modifications de l'organisation du Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP pour renforcer son rôle d'instance efficace et efficiente auprès de l'INJEP avec notamment la mise en place de commissions thématiques correspondant aux grands champs thématiques des travaux de l'INJEP : - Une commission dédiée à la jeunesse et aux politiques de jeunesse, - Une commission dédiée aux thématiques de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.
MANDAT ANACEJ/FFMJJC	
Comité de lecture de la revue de l'INJEP « Les cahiers de l'action »	Le Cnajep a pu faire le lien entre les objets de recherche de l'INJEP et les enjeux des AJEP en vue des revues de 2020. Des échanges ont eu lieu pour la « valorisation » des résultats. L'INJEP compte sur le rôle du comité de programmation pour travailler sur cette dimension, et, par exemple, permettre l'organisation d'événements au sein des divers réseaux.
MANDAT CCSC/JPA + 1 place possible	

Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC) <i>Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.</i>	Les enjeux 2020 et 2021 : • Qualiopi. • La constitution des DRAJES. • La refonte des référentiels des diplômes JEPS à venir.
MANDAT CEMEA/FAGE/ANESTAPS	
Groupes techniques : Comité Concertation des métiers du sport et de l'animation : UFCV Comité de pilotage « Etude faisabilité GEIQ Sport Animation » : UFCV et CEMEA en alternance	

Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) <i>Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.</i>	Au sein du Conseil national de la Transition Ecologique, l'enjeu est de faire reconnaître l'apport des réseaux de jeunesse et d'éducation populaire qu'ils soient généralistes ou spécialisés car ils contribuent à la compréhension des enjeux écologiques. En interne, l'enjeu est de pouvoir partager et discuter avec les autres acteurs du Cnajep de cette question du rapport des citoyen.es au développement durable, et du levier important que représente l'éducation pour saisir ces questions. En 2020, le Cnajep a participé aux travaux du groupe de travail prospectif intitulé « La vision de la France neutre en carbone et respectueuse du vivant à l'horizon 2050 ». Il s'agit d'imaginer ce que sera la France à cet horizon.
MANDAT Titulaire : FRANCAS Suppléant.e.s : LIGUE ENSEIGNEMENT/SGDF	

Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI) <i>Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et en cohérence avec les grandes orientations de la stratégie nationale de recherche proposées par le Conseil stratégique de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.</i>	Ce Comité ne s'est pas réuni en 2020.
MANDAT AFA	

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence	En tant que représentant.es des associations de jeunesse et d'éducation populaire, nous avons pu apporter nos regards, donner notre avis pour tout ce qui relève de l'information de l'enfance et de la jeunesse et protection. Les échanges au sein de cette instance composée d'acteurs très différents permettent également de mesurer les sujets d'actualité et qui font débat en termes de lecture pour les jeunes (genre, discriminations, ...)
MANDAT Titulaires : FCPE Suppléant(e)s : Anacej	

Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ) <i>Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques.</i> <i>A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.</i> <i>Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.</i>	En 2020 : Le Cnajep, par ses représentant.es est actif au sein des groupes de travail Education populaire et Insertion des jeunes. Anne CARAYON en 2020 a pris la suite de Daniel FREDOUT à la présidence de la Commission Education populaire, et donc au sein du Bureau du COJ. Différents avis/rapport à retrouver : Relancer et généraliser les Projets éducatifs territoriaux (PEdT) ; Comment mieux faire coopérer l'Education populaire et l'Ecole pour former de jeunes citoyens actifs ?; Dispositif «vacances apprenantes» ; La garantie jeunes de demain, un droit ouvert à tous les jeunes ; Alerte sur la réforme de l'assurance chômage ; ... La Formation Habilitation du COJ travaille au traitement des demandes d'habilitation. La Formation Agrément du COJ, au-delà du traitement des demandes d'agrément, a été saisie sur l'organisation des formations BAFA-D au regard des protocoles sanitaires qui ont couru sur l'année 2020.
MANDAT Collège des jeunes et de leurs organisations : Titulaires : FAGE/ANIMAFAC/RNJA Suppléant(e)s : FAGE/JOC/ LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : Titulaires : CMJCF/JPA /SGDF Suppléant(e)s : FRANCAS/CNFR/UNHAJ	

Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse <i>Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse »</i>	En 2020, le Cnajep a notamment porté l'intérêt de capitaliser les enseignements de ces PIA pour les partager à d'autres. Il a également été attentif comme chaque année à la place réelle des jeunes dans ces PIA.
MANDAT UNHAJ	

Coordination SUD Conseil d'administration <i>Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale</i>	En 2020, Le Cnajep a œuvré à la structuration et redynamisation de la commission Jeunesses et internationale de Coordination SUD à l'appui d'une nouvelle équipe. Le positionnement de la Commission JSI pour l'intégration des « jeunes actrices » a été porté auprès de l'AFD pour influencer sa stratégie « 100% lien social ». Dans le cadre du projet «Place aux jeunes», le Cnajep a contribué au sein de son comité de pilotage et en mobilisant ses membres aux différents axes du projet. En 2020, un état des lieux a été produit analysant les travaux, initiatives et bonnes pratiques sur la prise en compte des jeunes à tous les niveaux (projet, organisation, gouvernance). Un dispositif d'accompagnement par les pairs a été lancé et sera poursuivi en 2021 et 2022. Le Cnajep a également co-organisé cette année un webinaire sur les jeunes face à la crise sanitaire du covid 19 pour témoigner des conséquences sur leurs engagements et leurs conceptions des solidarités à venir.
MANDAT EEDF	

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) Conseil d'administration <i>L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.</i>	En 2020, Le Cnajep a poursuivi son implication dans le Conseil d'administration et les différents groupes de travail. Cette année été très particulière, en effet la pandémie mondiale de COVID19 a contraint l'OFQJ à suspendre l'intégralité de ses programmes de mobilité en mars 2020, l'application de ces recommandations a été, pour une grande majorité, suspendue. Néanmoins des efforts considérables ont été déployés pour poursuivre les missions de l'Office, de nombreuses sessions d'informations ont été réalisées, l'organisation de webinaire, formations et festivals en tout numérique ont été organisés etc.
MANDAT ANACEJ	

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie.</i> <i>L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.</i> <i>Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration;</i>	En 2020, Le Cnajep a poursuivi la co-construction des orientations politiques et stratégiques de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en lien avec la nouvelle Secrétaire générale Anne Tallineau. Représentées au Conseil d'Orientations (en ligne en juin) et au Conseil d'Administration (en ligne en décembre), les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont porté une voix rappelant l'importance de la mobilité et de l'apprentissage interculturel malgré la situation sanitaire. Cette parole collective continue en lien avec le DBJR, coordination homologue du Cnajep, pour promouvoir une mobilité pour tou-te-s, respectueuse de l'environnement et intégrant le numérique comme un outil et non une fin en soi.
MANDAT Conseil d'administration : Titulaire : EEDF Suppléante : YMCA Conseil d'orientation : Titulaire : PEUPLE ET CULTURE Suppléante : Jeunes européens-France	

France Volontaires Comité directeur <i>Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.</i>		Au regard de la crise sanitaire, pour France Volontaires et plus globalement pour l'ensemble des acteurs du secteur, il a été impératif de passer le stade de l'urgence pour proposer une démarche, des actions et des processus renouvelés, tant sur la dimension adaptation au contexte de crise que sur l'après crise.
MANDAT CNAJEP		
Comité permanent de la mobilité européenne et internationale <i>Le comité répond à la nécessité de mieux coordonner les acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes. Il associe l'ensemble des acteurs, l'État et ses opérateurs, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes et des représentants des jeunes participants à des programmes.</i>		En 2020, le Comité ne s'est pas réuni.
MANDAT CEMEA		
Comité national d'Evaluation du programme Erasmus + Jeunesse <i>Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes</i>		En 2020, le cnajep a participé aux temps annuels du comité qui se réunit en clôture de chaque campagne de candidature, une fois l'évaluation qualitative des projets terminée. Cette évaluation qualitative est réalisée par des experts externes à l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sports.
MANDAT EEDF		
Comité national Erasmus + Jeunesse <i>Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires</i>		En 2020, le Cnajep a représenté les associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein du Comité, qui intègre maintenant également le Corps européen de solidarité dans son travail. Les travaux ont porté principalement sur l'Etat d'avancement des programmes, les conséquences de la crise sanitaire pour les programmes et l'activité de l'Agence et enfin les orientations du plan de travail 2021 Erasmus+, CES et Eurodesk
MANDAT COTRAVAUX/SGDF		
Forum européen de la Jeunesse <i>Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.</i>		En 2020, En plus des échanges tout au long de l'année en organisations européennes, en 2020, le Cnajep a participé à deux Conseil des membres du Forum dont un en France, à Amiens. Au-delà des temps d'échanges, plusieurs résolutions ont été votées : <i>Résolution de soutien aux jeunes qui demandent une action climatique urgente, Document politique sur le Futur du travail, Résolution pour combattre le rétrécissement de l'espace pour la société civile.</i> L'occasion également d'adopter le plan stratégique 2020-2023.
MANDAT FAGE		

Mouvement Associatif Conseil d'administration Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif. Bureau Elu au sein du conseil d'administration, il est responsable de la planification des activités et est investi par délégation des pouvoirs du conseil d'administration		En 2020, le Cnajep par l'implication de sa représentante membre du Bureau du LMA et vice présidente Engagement en charge de la commission afférente a pu porter la voix des AJEP dans ce contexte d'interlocution très soutenu avec les pouvoirs publics pour faire reconnaître le besoin spécifique de soutien aux associations pour dépasser la crise sanitaire, économique et sociale. Une contribution importante du Cnajep au sein du LMA a été réalisée autour de la loi confortant les principes de la République.
MANDAT Conseil d'administration : Titulaire : CEMEA Suppléant : CMJCF Bureau : CEMEA		
Comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives (CNOE) Les Cités éducatives amènent à réfléchir et à mettre en mouvement la transversalité des communautés éducatives sur des territoires qui connaissent problématiques sociales. En tant qu'acteurs éducatifs, les AJEP ont toute leur place et un rôle précieux à jouer, sur les territoires mais aussi au sein des groupes pilotes thématiques (citoyenneté & esprit critique, égalité filles/garçons, numérique, relations avec les familles, etc.). Le CNAJEP siège dans le collège des acteurs du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) qui a pour mission d'éclairer le programme des Cités Educatives et de faire des recommandations pour les pouvoirs publics. Cette expérimentation devrait aboutir à une modélisation des « méthodes et des actions inspirantes », spécifiques à des territoires urbains fortement ségrégués. En savoir plus : https://www.citeseducatives.fr/		En 2020, le Gouvernement a lancé le programme des « cités éducatives » en lien avec le CGET et la DGESCO. Ce programme vise à intensifier et rendre plus cohérentes les prises en charges éducatives des 0-25 ans issus de grands quartiers populaires à mixité limitée. 80 territoires se sont mobilisés pour obtenir le label d'excellence de « cité éducative », et vont bientôt élaborer leur projet opérationnel pour les années 2020-2021-2022. Le Cnajep siège au sein du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE).
MANDAT FLL		
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.		En 2020, le Cnajep à travers le LMA participe à la réflexion sur les besoins des associations et plus particulièrement des AJEP en matière de soutien à la formation des bénévoles. En 2020, dans un contexte singulier, le travail pour repenser le FDVA afin qu'il réponde mieux aux besoins divers des associations petites et grandes s'est poursuivi. Il a porté notamment sur la perspective de Conventions Pluriannuelles permettant aux associations de stabiliser sur 3 ans les objets et les financements des formations à destinations de leurs bénévoles. Cette réflexion doit se poursuivre en 2021 pour aboutir en 2022.
mandat CEMEA		

Annexe

Associations membres du Cnajep - Année 2020

- | | |
|--|--|
| 1. ACE - Action Catholique des Enfants | gnement Public |
| 2. AFA – Association Française d'Astronomie | 38. FLL - Fédération Léo Lagrange |
| 3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville | 39. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux |
| 4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs | 40. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs |
| 5. AFS - Vivre Sans Frontières | 41. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas |
| 6. ALF – Association des Ludothèques Françaises | 42. FRANCE VOLONTAIRES |
| 7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | 43. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France |
| 8. ANIMA'FAC | 44. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail |
| 9. ARC EN CIEL THEATRE | 45. FUAI - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse |
| 10. ATC - Association Touristique des Cheminots | 46. GENEPI – Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées |
| 11. ATD Quart Monde | 47. IFAC - Institut de Formation, d'Animation et de Conseil |
| 12. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens | 48. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion |
| 13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation | 49. Jeunes Européens – France (Les) |
| 14. CCSC – Volontariats | 50. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne |
| 15. CEMEA - Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active | 51. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne |
| 16. CFAG – Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires | 52. JPA - Jeunesse au Plein Air |
| 17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle | 53. La Ligue de l'Enseignement |
| 18. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France | 54. Mouvement de La Paix |
| 19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques | 55. MPMF - Mouvement Français pour le Planning Familial |
| 20. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux | 56. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne |
| 21. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée | 57. OCCE – Office Central de la Coopération à l'Ecole |
| 22. COEXISTER | 58. PEC - Peuple et Culture |
| 23. CONCORDIA | 59. Planete Sciences |
| 24. COTRAVAUX | 60. Réseau CIVAM |
| 25. CPCV – Organisme Protestant de Formation | 61. RNJA - Réseau National des Juniors Associations |
| 26. Culture et Liberté | 62. SGDF - Scouts et Guides de France |
| 27. DAVID ET JONATHAN | 63. SMF – Scouts Musulmans de France |
| 28. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France | 64. SJ - Solidarités Jeunesses |
| 29. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France | 65. SPF - Secours Populaire Français |
| 30. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes | 66. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse |
| 31. Familles Rurales | 67. STARTING-BLOCK |
| 32. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d'Elèves | 68. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air |
| 33. FCSF - Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France | 69. UFAL – Union des Familles Laïques |
| 34. Fédération des AROEVEN | 70. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs |
| 35. FFPU - Fédération Française des Clubs pour l'UNESCO | 71. UNEF - Union nationale des Etudiants de France |
| 36. FFMJC - Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture | 72. UNHAJ - Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes |
| 37. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public | 73. Union REMPART |
| | 74. Vacances et Familles |
| | 75. YMCA |



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020